



RAPPORT ANNUEL

Exercice terminé le 30 décembre 2017

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	4
RAPPORT DE GESTION	6
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	30
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	31
Rapport de l'auditeur indépendant	32
États consolidés du bénéfice net et du résultat global	33
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	34
Bilans consolidés	35
États consolidés des variations des capitaux propres	36
Notes aux états financiers consolidés	37
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	Endos

Assemblée générale annuelle des actionnaires
10 mai 2018 à 10 h (heure de Montréal)
Club Mont-Royal, Salon Princesse Patricia
1175, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec

Message du président du conseil

Pour l'exercice terminé le 30 décembre 2017



A MARI USQUE AD MARE

Avec l'acquisition d'Iris, Le Groupe Visuel et des autres acquisitions finalisées en 2017, Groupe Vision New Look est véritablement devenu un acteur de niveau national, étant présent dans les marchés les plus importants du Canada. C'est toute une avancée pour notre société, nos équipes de gestion, nos employés et nos actionnaires. Le groupe est maintenant le plus grand groupe de magasins de détail de l'optique au Canada avec 379 magasins répartis dans neuf provinces, justifiant ainsi notre stratégie de croissance pancanadienne établie en 2013 à partir de notre base historique située au Québec.

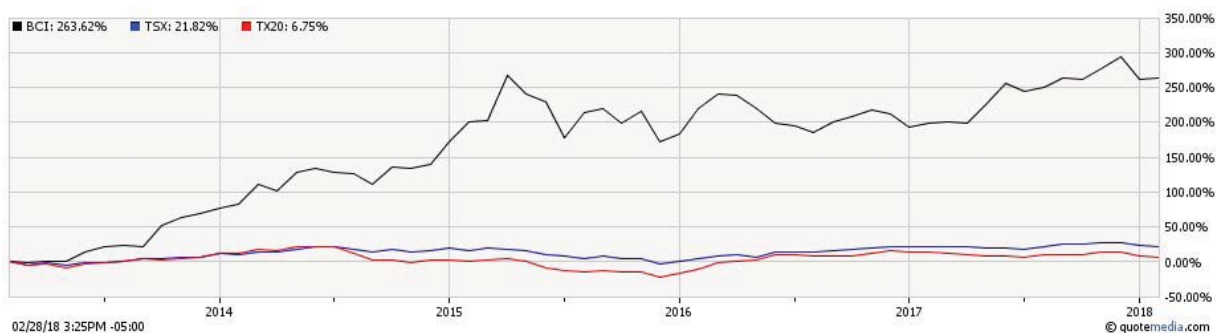
Faits saillants de 2017

Voici les faits saillants de 2017. Plus de détails sont également fournis dans le message annuel d'Antoine Amiel, Président et Chef de la direction :

- L'acquisition d'Iris a permis d'ajouter 147 magasins à notre réseau, y compris 50 magasins en Colombie-Britannique et en Alberta, nous permettant pour la première fois d'avoir une présence importante dans l'Ouest canadien. Les autres acquisitions finalisées durant l'exercice ont permis d'ajouter 11 magasins supplémentaires au niveau national.
- Le chiffre d'affaires de 2017 a augmenté de 15,4 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre un niveau record de 229 millions \$.
- La croissance des commandes de vente des magasins comparables a été forte à 2,6 % par rapport à l'année dernière.
- Le BAIIA ajusté^(a) a atteint un niveau record de 42 millions \$, soit une augmentation de 19,1 % comparativement à l'exercice précédent, reflétant l'amélioration de la performance d'exploitation de nos trois bannières principales ainsi que l'ajout d'Iris au quatrième trimestre.
- La société a fait des investissements de 141 millions \$ relativement à des acquisitions, à l'ouverture et à la rénovation de magasins, à l'équipement de laboratoire et aux technologies de l'information.
- Les flux de trésorerie d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement et les impôts^(a) ont été importants à 37,5 millions \$, soit une augmentation de 4,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net ajusté^(a) attribuable aux actionnaires a atteint 25,0 millions \$ en 2017, soit 1,78 \$ par action sur une base diluée, comparativement à 22,4 millions \$ l'année dernière, soit 1,62 \$ par action sur une base diluée.
- La société continue d'investir dans ses plateformes de technologies de l'information afin de guider l'efficacité de l'exploitation et l'automatisation, un élément clé du succès continue dans le marché de l'optique.
- La solide performance financière et opérationnelle de la société en 2017 lui a permis de maintenir ses versements de dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action.

Performance à la bourse

Du 3 janvier au 29 décembre 2017, les actions de la société se sont négociées entre 25,30 \$ et 36,01 \$ par action, le cours de clôture étant de 35,20 \$. Les très bons résultats de Vision New Look depuis le début du déploiement de sa stratégie nationale ont permis à ses actions de surpasser l'indice composé TSX et l'indice des sociétés de petite capitalisation Small Cap Index au cours des cinq dernières années.



- a) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients ces mesures ne doivent pas être interprétés comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Se référer aux rubriques BAIIA et BAIIA ajusté et Bénéfice net et bénéfice net ajusté pour les définitions et les rapprochements au bénéfice net.*

Message du président du conseil

Pour l'exercice terminé le 30 décembre 2017

Développement au niveau de la gestion en 2017

À la suite de l'acquisition d'Iris en octobre 2017, Vision New Look a nommé Éric Babin en tant que nouveau Président d'Iris et responsable de l'exploitation générale de la société. Éric s'est joint à Iris en 1998 et a assumé diverses fonctions dont celle d'administrateur et, plus récemment, celle de Vice-président des communications et des technologies de l'information. Il possède une vaste expérience au niveau de l'industrie et est très au fait de l'exploitation d'Iris. En même temps, Dr Sylvain Boucher, optométriste, s'est joint au conseil d'administration à titre de coprésident. Sylvain est Président et Chef de la direction d'Ergoresearch Ltd (TSX-V : ERG). Optométriste de formation, il s'est joint aux rangs d'Iris de 1996 à 2005. Ses fonctions à l'époque incluaient l'exploitation et le développement.

Le 7 novembre 2017, Mario Pageau est devenu Premier vice-président, Réseau d'opticiens de Vision New Look et Président de Lunetterie New Look. Il était auparavant Premier vice-président, Produits et services de l'optique. Opticien de formation, Mario s'est joint à Lunetterie New Look en 1987. Sa vaste expérience couvre tous les aspects de l'industrie de l'optique, y compris le commerce au détail et la fabrication. En début 2018, Pierre Freiji a été nommé Président de Greiche & Scaff.

En décembre 2017, la société a annoncé la nomination de Tania M. Clarke, CPA, CA et CPA-US à titre de Vice-présidente principale et Chef de la direction financière. La nomination entraine en vigueur le 12 février 2018. Tania est une cadre supérieure expérimentée en gestion financière, comptant plus de 20 ans d'expérience dans les secteurs privé et public au sein de diverses sociétés et industries établis principalement au Canada.

Perspectives

La direction croit que les récentes acquisitions, incluant celle d'Iris, renforcent grandement la position de Vision New Look en tant que leader dans l'industrie de l'optique au Canada. Nos priorités actuelles restent les mêmes et comprennent les objectifs suivants :

- Réussir l'intégration des acquisitions et créer des synergies d'exploitation ainsi que des économies d'échelle avec les nouvelles acquisitions;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Accroître notre part de marché en tirant parti de nos installations de fabrication et de distribution à la fine pointe de la technologie, d'un marketing dynamique, de l'équipement optométrique, et d'un personnel continuellement en formation;
- Continuer l'exploration d'autres acquisitions partout au Canada;
- Continuer de tirer parti de l'effet de levier des quatre bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris, lesquelles ont une réputation bien établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs;
- Continuer l'expansion des réseaux Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant dans des systèmes de technologies commerciales;
- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.


L'équipe de direction et les membres du conseil d'administration

Je félicite Antoine Amiel et l'équipe de la haute direction chez Vision New Look inc. pour les résultats de 2017 : Mario Pageau, Martin Galerneau, France Reimnitz, Caroline Rouleau et Franca Russo. Je félicite aussi les dirigeants de l'exploitation soit Mario Pageau et Marie-Josée Mercier chez Lunetterie New Look; John MacLeod, Juanita Leary, Jamie Hearn et Regan Lewis chez Vogue Optical; et Pierre Freiji chez Greiche & Scaff. J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à Sylvain Boucher, à Éric Babin ainsi qu'à tous les vice-présidents d'Iris.

Un remerciement particulier aux membres du conseil d'administration pour leur appui continu, leur aide et leurs conseils. La dernière année a été très exigeante pour le conseil d'administration et ses comités dans leur soutien du haut niveau d'activités au sein des sociétés. Les acquisitions, y compris celle d'Iris, ainsi que les défis au niveau de l'exploitation ont demandé une attention continue et un fort engagement à ce niveau.

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour remercier personnellement Martial Gagné qui s'est retiré de ses fonctions à titre de Président de Lunetterie New Look et de Greiche & Scaff en 2017. Martial s'est joint à la société en mai 2001 alors que le Groupe Benvest faisait l'acquisition de Lunetterie New Look. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses projets futurs.

Nous sommes tous confiants que Vision New Look continuera sa progression en 2018 et dans les années à venir.



W. John Bennett
Président du conseil
Groupe Vision New Look inc.

Message du Président et Chef de la direction

Pour l'exercice terminé le 30 décembre 2017



Vue d'ensemble

Nous nous efforçons d'être la destination de choix des Canadiens pour les soins visuels et les lunettes, partageant en même temps notre passion pour la vision. En 2017, Groupe Vision New Look a fait une avancée majeure en faisant l'acquisition d'Iris, en élargissant notre empreinte géographique et en faisant notre entrée dans le secteur du commerce de l'optométrie. L'ajout de 147 magasins, notre présence accrue en Colombie-Britannique, en Ontario et en Alberta ainsi que notre plateforme d'intégration au niveau optométrique contribuent à renforcer la position de Groupe Vision New Look à titre de leader du marché canadien de l'optique. Tous nos réseaux continuent de bénéficier des synergies du groupe et de l'attention constante que nous portons aux opérations de détail et à la chaîne d'approvisionnement. Le dernier trimestre de l'exercice est le quatorzième trimestre consécutif de croissance positive des ventes des magasins comparables.

Croissance rentable

Depuis les cinq dernières années, Groupe Vision New Look est passé d'une bannière unique comptant 70 magasins, principalement situés au Québec, au statut du plus grand détaillant en optique au Canada ayant une forte présence pancanadiennes avec 379 magasins répartis dans neuf provinces sous quatre bannières principales. La taille de la société a plus que quintuplé, mais le potentiel de croissance organique et externe reste très important.

Notre croissance organique est ancrée dans la démographie et l'innovation des produits.

Plus de 90 % de la population âgée de plus de 55 ans a besoin de correction visuelle. Nous bénéficions du vieillissement de la population en augmentant la disponibilité des examens oculaires, la variété des lentilles et le choix de nos montures. La santé visuelle des jeunes générations est affectée plus tôt et plus sérieusement que celle de leurs aînés par le style de vie numérique où l'exposition prolongée à des écrans de toutes tailles est nocive pour la vue et la santé oculaire. À ceci, nous avons répondu par l'introduction de lentilles pouvant soulager la fatigue visuelle, avec un filtre de protection spécifique, des styles de monture reflétant les dernières tendances et l'appui de services professionnels. Le vieillissement de la population et l'exposition aux affichages digitaux sont des tendances qui ne sont pas près de disparaître dans un avenir prochain.

Notre croissance externe vient de la consolidation d'un marché très fragmenté.

Plus de 60 % des quelque 5500 détaillants en optique au Canada sont détenus et exploités de façon indépendante. Depuis 2012, nous avons été le chef de file dans la consolidation et nous avons l'intention de continuer sur cette voie en évaluant prudemment les opportunités. La plupart de ces pratiques indépendantes sont exploitées par des optométristes et Iris, le réseau d'optométristes le plus respecté au Canada, est la meilleure plateforme pour leur intégration. Nous utilisons notre pouvoir d'achat, notre chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée et notre centre de services partagés pour générer des économies d'échelle. Nous développons nos meilleures pratiques d'exploitation en tirant les leçons de chaque acquisition et en partageant l'expertise de chacun.

Nous jugeons que la croissance, qu'elle soit organique ou externe, n'est valable que si elle est rentable. Malgré l'intégration de divisions qui sont moins profitables que nos entreprises existantes, nous avons réussi à maintenir la marge du BAIIA ajusté^(a) consolidé au-dessus de 17 % du chiffre d'affaires. Notre réputation repose sur la discipline de nos finances et la pertinence de nos acquisitions. Nous pouvons donc offrir une rentabilité soutenue et une valeur substantielle à nos actionnaires.

Une solide assise financière et d'excellents résultats

En 2017 et pour une septième année consécutive, nous avons vu l'augmentation du bénéfice net ajusté. Le chiffre d'affaires a augmenté de 12,3 %, soit 16,10 \$ par action (sur une base diluée) comparativement à 14,34 \$ en 2016. Notre BAIIA ajusté a augmenté pour atteindre 42,1 millions \$, soit une hausse de 19,1 % par rapport à l'exercice de 2016. Notre BAIIA ajusté par action (sur une base diluée) a atteint 2,96 \$, soit une augmentation de 15,6 % par rapport à 2016 et de 101,4 % par rapport à 2013, l'année du lancement de notre plan de croissance stratégique. Notre rentabilité soutenue reflète notre expertise dans l'opération des réseaux, la génération des synergies et nos programmes continus de réduction des coûts. Au cours du quatrième trimestre, le BAIIA ajusté a augmenté de 28,3 % (pour 10 des 13 semaines) à la suite de l'acquisition d'Iris et de la solide performance des autres bannières.

Après avoir fait l'acquisition de 159 magasins au cours de 2017, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté se situe à un niveau confortable de 3,69 par rapport à 2,2 à la fin de 2016. Notre bilan solide, nos facilités de crédit et nos résultats en constante amélioration offrent la flexibilité de continuer sur la voie de la consolidation du marché canadien de l'optique présentement fragmenté.

Message du Président et Chef de la direction

Pour l'exercice terminé le 30 décembre 2017

Nos valeurs

Être détaillant en produits de l'optique nous amène au carrefour des soins de santé et de la vente au détail. Nous facilitons l'accès aux soins de santé par l'entremise de nos partenariats avec 606 optométristes exerçant dans nos magasins. Nos 741 opticiens certifiés offrent leur expertise en optique et nos conseillers à la vente donnent des conseils sur la mode. À travers notre mission visant à améliorer la vision, nous sommes privilégiés d'avoir un impact réel sur la vie de nos clients et sur leur santé à long terme. Cette opportunité exige un sens des responsabilités accru envers notre clientèle et envers la société.

Notre personnel et nos compétences techniques sont les moteurs de notre capacité à fournir des soins visuels et un service à la clientèle de haute qualité. Nous fournissons des programmes de formation continue dans toutes les sphères de travail. Les membres de la haute direction de toutes nos divisions ont été promus à l'interne, reflétant ainsi notre conviction que cela encourage la légitimité et la quête de l'excellence. La décentralisation de nos unités d'affaires donne aux gestionnaires locaux le pouvoir d'agir, nous permettant de rester proche de nos clients.

Nous sommes des membres impliqués dans les communautés où nous opérons. Nous sommes engagés auprès de différents organismes de bienfaisance. Notre support se fait par l'entremise de dons, de commandites et de bénévolat. Nous supportons entre autres la Fondation des maladies de l'œil, la Fondation Rêves d'enfants, la Grande randonnée Parkinson, le Souper dans le noir de l'INCA, *Ride for Sight*, Iris Mondial et la Fondation maman Dion. Nous sommes partenaires de longue date du Club Lions qui collecte les montures laissées dans nos succursales pour les distribuer à ceux qui en ont besoin à travers le Canada et à l'étranger. Dans le domaine professionnel, nous soutenons les écoles de formation d'opticiens et d'optométristes.

Perspectives

En 2018, Groupe Vision New Look continuera sur la voie de la croissance organique rentable et la consolidation méthodique du secteur de l'optique au Canada.

Remerciements

Je tiens à souligner les efforts de nos 2600 employés œuvrant au sein des quatre bannières et des deux centres de fabrication / distribution car leur passion et leur dévouement font de Groupe Vision New Look une famille de professionnels prospères, centrée sur le client, la communauté et accueillante pour les nouveaux membres.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du conseil d'administration pour leurs conseils et à nos actionnaires pour leur confiance.



Antoine Amiel
Président et Chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

- a) *Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse le comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que cette mesure ne doit pas être interprétée comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Se référer aux rubriques BAIIA et BAIIA ajusté du rapport de gestion pour plus de détails.*



RAPPORT DE GESTION

Exercice terminé le 30 décembre 2017

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

CONTEXTE

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Groupe Vision New Look Inc. (« Vision New Look » ou la « société ») et ses filiales, ce qui inclut des entités sur lesquelles Vision New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur son rendement sans détenir d'actions de ces entités (Vision New Look et ses filiales sont ensemble identifiées comme le « groupe »). Il couvre les périodes de 13 et 52 semaines terminées le 30 décembre 2017, soit le quatrième trimestre de 2017 et l'exercice 2017. Il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés pour les 52 semaines terminées le 30 décembre 2017 ainsi que les notes afférentes. Les résultats consolidés d'exploitation pour 13 et 52 semaines terminées le 30 décembre 2017 sont comparés aux 14 et 53 semaines terminées le 31 décembre 2016. Le dernier samedi de décembre marque la fin d'exercice de la société. Iris, Le Groupe Visuel (Iris) et ses 147 magasins ont été acquis le 24 octobre 2017 et les résultats de cette acquisition, pour une période de 10 semaines, sont inclus dans les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2017.

Ce rapport de gestion est en date du 20 mars 2018. Les états financiers consolidés et le présent rapport de gestion ont été révisés par le comité d'audit et de gestion des risques de la société ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 20 mars 2018.

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers audités pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016.

À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur le groupe sont disponibles sur le site Web www.newlookvision.ca. Les documents d'information continue du groupe, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les notices annuelles, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par Vision New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, notamment les énoncés portant sur la situation financière future, la stratégie commerciale, les coûts projetés, ainsi que les plans et les objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats d'exploitation, de même que d'autres risques énoncés dans la Notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés en date des présentes, et New Look Vision ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou de faits nouveaux, sauf si la loi l'exige.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

La société présente ses états financiers établit conformément aux IFRS publiés par l'*International Accounting Standards Board (IASB)*. L'utilisation des IFRS est obligatoire pour les sociétés ouvertes telles que Vision New Look. Les états financiers décrivent en détail les méthodes comptables utilisées.

Mesures non conformes aux IFRS

La société utilise des mesures non conformes aux IFRS pour compléter les mesures établies selon les IFRS afin de fournir aux investisseurs de l'information supplémentaire concernant sa performance opérationnelle et faciliter aussi la compréhension des résultats d'exploitation selon le point de vue de la direction. La société croit, en outre, que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties prenantes utilisent souvent des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer des sociétés. Ces mesures ne doivent pas être considérées seules ou en remplacement des IFRS lors de l'analyse de l'information financière de la société. Ces mesures non conformes aux IFRS sont indiquées et définies dans le présent document.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Vision New Look est un fournisseur chef de file au Canada de produits et services de l'optique. Ces produits vendus au détail se regroupent en quatre catégories principales : i) lunettes avec ou sans ordonnance, ii) lentilles cornéennes, iii) lunettes de soleil, lunettes de lecture et lunettes de sécurité et iv) accessoires tels que produits de nettoyage pour lunettes et lentilles cornéennes. Certaines lentilles d'ordonnance sont fabriquées dans les laboratoires du groupe situés à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Ville Saint-Laurent, au Québec. Les produits sont vendus à des optométristes indépendants travaillant dans la plupart des magasins ou dans des locaux adjacents. Par la suite, les opticiens d'ordonnances pratiquant au sein de Vision New Look revendent les produits aux consommateurs.

Vision New Look exerce ses activités de vente au détail principalement sous les bannières suivantes : Lunetterie New Look, Greiche & Scaff, Iris et Vogue Optical. Au 30 décembre 2017, la répartition sur le marché provincial était la suivante :

	Québec	Colombie-Britannique	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Alberta	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Total
nombre de magasins	208	47	39	25	22	16	13	7	2	379

L'acquisition de la société Iris Le Groupe Visuel, réalisée le 24 octobre 2017, a permis d'ajouter un réseau de 147 magasins à travers le Canada, comprenant 53 succursales appartenant à la société, 74 coentreprises et 20 franchises.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants des quatrièmes trimestres de 2017 et 2016 et de l'exercice terminé le 30 décembre 2017 et ceux des exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	2017 13 semaines	2016 14 semaines	2017 52 semaines	2016 53 semaines	2015 52 semaines
Chiffre d'affaires	67 509 \$	54 489 \$	229 151 \$	198 536 \$	174 555 \$
Écart	23,9 %		15,4 %	13,7 %	
Écart des commandes des magasins comparables ^(a)	2,8 %	4,6 %	2,6 %	4,1 %	
BAIIA ajusté^(b)	12 532 \$	9 769 \$	42 121 \$	35 376 \$	33 526 \$
Écart	28,3 %		19,1 %	5,5 %	
% du chiffre d'affaires	18,6 %	17,9 %	18,4 %	17,8 %	19,2 %
Par action (dilué)	0,82 \$	0,71 \$	2,96 \$	2,56 \$	2,44 \$
Écart	15,5 %		15,6 %	4,9 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 759 \$	3 186 \$	10 060 \$	11 172 \$	9 157 \$
Écart	(13,4 %)		(10,0 %)	22,0 %	
% du chiffre d'affaires	4,1 %	5,8 %	4,4 %	5,6 %	5,2 %
Bénéfice net par action					
Dilué	0,18 \$	0,23 \$	0,71 \$	0,81 \$	0,67 \$
Écart	(21,7 %)		(12,3 %)	20,9 %	
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^(b)	7 257 \$	6 561 \$	25 382 \$	22 411 \$	21 248 \$
Écart	10,6 %		13,3 %	5,5 %	
% du chiffre d'affaires	10,7 %	12,0 %	11,1 %	11,3 %	12,2 %
Par action (dilué)	0,48 \$	0,47 \$	1,78 \$	1,62 \$	1,54 \$
Écart	2,1 %		9,9 %	5,2 %	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement^(b)	11 408 \$	9 232 \$	37 504 \$	33 424 \$	32 201 \$
Écart	23,6 %		12,2 %	3,8 %	
Par action (dilué)	0,75 \$	0,67 \$	2,63 \$	2,41 \$	2,34 \$
Écart	11,9 %		9,1 %	3,0 %	
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^(b)	12 189 \$	9 740 \$	41 456 \$	35 007 \$	33 098 \$
Écart	25,1 %		18,4 %	5,8 %	
Par action (dilué)	0,80 \$	0,70 \$	2,91 \$	2,53 \$	2,41 \$
Écart	14,3 %		15,0 %	5,0 %	
Augmentation (diminution) de la dette nette pour la période	66 479 \$	6 867 \$	75 184 \$	27 149 \$	(12 319 \$)
Dette nette^(c)			155 557 \$	80 373 \$	53 224 \$
Dividende par action en trésorerie^(d)	0,15 \$	0,15 \$	0,60 \$	0,60 \$	0,60 \$
Nombre de magasins^(e)			379	220	193

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisées au moment de la livraison de la marchandise aux clients mais la direction mesure la performance des magasins comparables en fonction des commandes, qu'elles soient livrées ou non.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- b) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux rubriques BAIIA et BAIIA ajusté, Bénéfice net et bénéfice net ajusté et Activités d'exploitation pour les définitions et les rapprochements.
- c) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la partie à court terme et les emprunts aux termes de la facilité de crédit renouvelable, et des dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- d) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- e) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de la société Iris et de 11 autres magasins, décrite à la note 7 des états financiers, ainsi que l'ouverture de trois magasins et la fermeture prévue de deux magasins.

VUE D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE

La société a réussi à se positionner en tant que chef de file du marché canadien de l'optique et est en position d'augmenter son chiffre d'affaires et son BAIIA dans un avenir prévisible. L'amélioration de la performance opérationnelle ainsi que la réussite de l'intégration des importantes acquisitions récentes ont permis à la société de renforcer sa position déjà très bonne sur le marché.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, la société a fait l'acquisition d'Iris Le Groupe Visuel en contrepartie de 120 millions \$ sans trésorerie ni endettement. La société a financé l'acquisition en augmentant sa facilité de crédit à terme garanti, en contractant une nouvelle facilité de crédit non garantie de rang inférieur ainsi qu'en effectuant un placement privé de 50 millions \$ en actions ordinaires. Iris a un réseau de 147 magasins à travers le Canada, ce qui renforce davantage la situation de la société à titre de détaillant de l'optique prééminent à l'échelle nationale.

Comme l'indique le tableau des faits saillants à la page précédente, la société a enregistré une croissance de 2,8 % des ventes des magasins comparables de même qu'une croissance de 23,9 % du chiffre d'affaires au quatrième trimestre de 2017 (13 semaines) par rapport à celui de 2016 (14 semaines). C'est le quatorzième trimestre de suite que les magasins comparables bénéficient d'une croissance des ventes. La croissance totale des ventes reflète principalement l'entrée des magasins Iris acquis au quatrième trimestre, l'amélioration des activités de base ainsi que d'autres acquisitions réalisées au cours de l'exercice.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre a augmenté de 2,8 millions \$, soit de 28,3 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'acquisition d'Iris ainsi que de l'amélioration de la performance des magasins existants. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le BAIIA ajusté a augmenté de 70 points de base pour atteindre 18,6 % au quatrième trimestre. Cette amélioration est attribuable aux synergies obtenues, ce qui a eu une incidence particulière sur le ratio des matériaux utilisés.

Pour le trimestre, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires a augmenté de 10,6 % pour s'établir à 7,3 millions \$. Cette augmentation est attribuable à une hausse du BAIIA ajusté, partiellement compensée par l'augmentation des frais financiers et des impôts.

Les faits saillants de l'exercice de 2017 sont les suivants :

- Vision New Look se concentre toujours sur sa stratégie de croissance rentable au Canada dont le succès est mis en évidence par des résultats d'exploitation importants au cours de 2017, y compris l'acquisition d'Iris, un intervenant clé dans le secteur canadien de l'optique.
- Le chiffre d'affaires annuel a augmenté de 15,4 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre un chiffre record de 229 millions \$. Cette augmentation reflète l'acquisition d'Iris au quatrième trimestre, l'augmentation de 2,6 % des ventes des magasins comparables ainsi que d'autres acquisitions réalisées durant l'exercice.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 19,1 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 42 millions \$, soit une augmentation de 15,6 % par action (sur une base diluée) pour atteindre 2,96 \$. De plus, en pourcentage du chiffre d'affaires, le BAIIA ajusté a augmenté de 60 points pour atteindre 18,4 % pour l'exercice.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires s'est établi à 10,1 millions \$, en baisse de 10,0 % comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net par action de base et dilué a diminué de 0,10 \$ pour s'établir à 0,71 \$.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires a augmenté de 13,3 % pour atteindre 25,4 millions \$, en hausse de 9,9 % par action (sur une base diluée). L'augmentation est attribuable à un BAIIA ajusté supérieur.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les impôts et les variations des éléments du fonds de roulement) ont augmenté de 4,1 millions \$, ou 12,2 % par rapport à l'exercice précédent.
- La société a engagé des frais liés aux acquisitions, principalement liés à Iris, de 3,6 millions \$ soit une hausse très significative par rapport aux frais de 1,6 million \$ engagés en 2016. Elle a également inscrit des charges plus élevées au titre des amortissements, des frais financiers, des impôts et d'autres coûts non comparables, lesquelles sont partiellement compensées par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions
- Le groupe a maintenu le versement aux actionnaires d'un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action.

PERSPECTIVES

Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Réussir l'intégration des acquisitions;
- Réaliser des synergies d'exploitation et des économies d'échelle avec les entreprises nouvellement acquises;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Accroître notre part de marché en tirant parti de nos installations de fabrication et de distribution à la fine pointe de la technologie, un marketing dynamique, de l'équipement optométrique, et un personnel continuellement en formation;

Nous continuons aussi:

- La recherche de possibilités de croissance dans tout le Canada;
- Le partage des meilleures pratiques entre les bannières par l'entremise d'activités d'analyse comparative et de la détermination des domaines où le groupe peut maximiser les résultats et la trésorerie;
- L'utilisation de l'effet de levier des quatre bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris, qui ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs;
- L'expansion des réseaux Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- L'amélioration de l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans les systèmes technologiques de la vente au détail;
- La revitalisation de notre plateforme web pour la prise de rendez-vous pour l'examen de la vue et les commandes de verres de contact ainsi que pour donner plus de renseignements au public au moyen de notre site web et de notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Au cours des dernières années, Vision New Look a lancé certains projets en magasins concernant des produits et services de protection auditive. Jusqu'à maintenant, ces projets n'ont pas encore remporté un succès commercial important. Néanmoins, deux magasins, l'un au Québec et l'autre au Nouveau-Brunswick, sont en relation directe avec des audiologistes et Vision New Look entend surveiller de près ce secteur d'activités afin d'évaluer le bien fondé d'y investir davantage en 2018 et par la suite.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2017 s'est chiffré à 67,5 millions \$, en hausse de 23,9 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la croissance des ventes des magasins comparables, aux magasins non-comparables acquis ou ouverts pendant l'exercice de 2016 ainsi qu'à l'entrée d'Iris et de 11 autres magasins acquis en 2017.

La période cumulative de 52 semaines terminée le 30 décembre 2017 a aussi bénéficié des facteurs de croissance énumérés ci-dessus, ce qui a entraîné un chiffre d'affaires de 229,2 millions \$, soit une augmentation de 15,4% par rapport à la période correspondante de 2016.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables en fonction des commandes, que les produits soient livrés ou non. Les commandes des magasins comparables ont augmenté de 2,8 % au quatrième trimestre terminé le 30 décembre 2017 par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent et de 2,6% au cours de l'exercice terminé le 30 décembre 2017 par rapport à l'exercice de 2016. Les magasins comparables sont définis comme étant ceux en exploitation depuis au moins les 12 derniers mois.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les quatrièmes trimestres et les périodes de 52 et de 53 semaines terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 respectivement se résument comme suit:

	2017	2016	2017	2016
	13 semaines	14 semaines	52 semaines	53 semaines
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	67 509	54 489	229 151	198 536
Matériaux utilisés	14 521	12 375	50 923	44 888
<i>% du chiffre d'affaires</i>	21,5%	22,7%	22,2%	22,6%
Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales (excluant les autres coûts non comparables)	22 414	18 099	75 354	65 270
<i>% du chiffre d'affaires</i>	33,2%	33,2%	32,9%	32,9%
Rémunération à base d'actions	134	546	1 244	1 462
Frais liés aux acquisitions	781	508	3 647	1 583
Autres coûts non comparables ^(a)			305	
Autres frais d'exploitation (excluant les frais liés aux acquisitions et les autres coûts non comparables)	18 371	14 214	61 281	53 003
<i>% du chiffre d'affaires</i>	27,2%	26,1%	26,7%	26,7%
Total des frais d'exploitation	56 221	45 743	192 755	166 206
<i>% du chiffre d'affaires</i>	83,3%	83,9%	84,1%	83,7%

- a) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes.

Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de fabrication. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. Le coût des matériaux utilisés a diminué de 120 points de pourcentage du chiffre d'affaires au quatrième trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 40 points de pourcentage des produits pour la période de 52 semaines terminée le 30 décembre 2017 comparativement à la période correspondant de l'exercice précédent. Depuis le troisième trimestre, la diminution du ratio reflète le coût des synergies obtenues.

Rémunération du personnel

La rémunération du personnel inclut les salaires, les primes, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La majorité de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. Pour le quatrième trimestre et l'exercice complet, les salaires sont demeurés stables en tant que pourcentage du chiffre d'affaires comparativement à l'exercice précédent, traduisant ainsi la croissance du chiffre d'affaires et le contrôle des coûts des magasins qui compensent pour les coûts d'implantation de systèmes et les améliorations apportées touchant le personnel du siège social.

L'importante diminution de la rémunération à base d'actions au quatrième trimestre s'explique par le fait que les droits rattachés à un nombre moins important d'options ont été acquis au cours de ce trimestre de 2017 comparativement à celui de 2016. En 2016,

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

la rémunération à base d'actions était élevée principalement en raison d'une attribution spéciale de 514 000 options. La même explication s'applique pour la diminution de charges de l'exercice complet.

Frais liés aux acquisitions

Les frais liés aux acquisitions incluent les honoraires professionnels engagés en particulier lors du processus d'acquisition, que cette acquisition soit réalisée ou non. Les chiffres de 2017 se rapportent principalement à l'acquisition d'Iris ainsi qu'à l'acquisition de 11 magasins réalisée durant l'exercice.

Autres frais d'exploitation (excluant les frais liés aux acquisitions et autres coûts non comparables)

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, des installations de fabrication et de distribution, et du siège social, de même que les frais de ventes et d'administration générale. Ils incluent aussi les profits et pertes de change liés à ces frais ainsi que les profits et pertes découlant de la variation de la valeur des contrats de change.

Les autres frais d'exploitation, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont augmenté de 110 points de base, passant de 26,1 % au quatrième trimestre de 2016 à 27,2% pour le trimestre correspondant de 2017. Cette variation est principalement attribuable aux bannières nouvellement acquises dont le ratio des frais d'occupation par rapport aux produits est plus élevé.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le groupe définit le BAIIA et le BAIIA ajusté selon le tableau ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas conformes aux IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Le groupe croit que ces mesures de performance sont des mesures financières utiles, car elles aident à déterminer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme une mesure alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Un rapprochement du bénéfice net, du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté ci-dessous :

	2017 13 semaines \$	2016 14 semaines \$	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Bénéfice net	2 810	3 176	10 170	11 212
Amortissement et perte sur la sortie d'immobilisations	4 736	3 202	14 610	11 772
Frais financiers, après produits d'intérêts	2 272	1 045	5 945	4 005
Impôts	1 934	1 324	6 137	5 341
BAIIA	11 752	8 747	36 862	32 330
Rémunération à base d'actions ^(a)	134	546	1 244	1 462
Perte nette (profit net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(135)	(32)	63	1
Frais liés aux acquisitions ^(b)	781	508	3 647	1 583
Autres coûts non comparables ^(c)			305	
BAIIA ajusté	12 532	9 769	42 121	35 376
<i>Écart en \$</i>	2 763		6 745	
<i>Écart en %</i>	28,3%		19,1%	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	18,6%	17,9%	18,4%	17,8%
Par action (de base)	0,83	0,72	3,01	2,61
Par action (dilué)	0,82	0,71	2,96	2,56

a) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options sur actions de Vision New Look dont les droits ont été acquis au cours de cette période.

b) Les frais liés aux acquisitions comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- c) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes.

Pour le trimestre, l'augmentation du ratio du BAIIA ajusté reflète l'augmentation du chiffre d'affaires, appuyé par une diminution du coût des matériaux utilisés, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires. Par conséquent, le montant du BAIIA ajusté a augmenté de 2,8 millions \$ au cours du trimestre et de 6,8 millions \$ au cours de la période de 52 semaines comparativement à l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible pour les actionnaires de Vision New Look et tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	2017 13 semaines \$	2016 14 semaines \$	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
BAIIA ajusté	12 532	9 769	42 121	35 376
Résultat des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	(465)		(465)	
BAIIA des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	675		675	
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(251)	(20)	(351)	(87)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires	12 491	9 749	41 980	35 289

Se reporter à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* présentée ci-dessous pour la comparaison trimestrielle du BAIIA ajusté.

Amortissements

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	2017 13 semaines \$	2016 14 semaines \$	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Amortissement des immobilisations corporelles, après amortissement des crédits d'impôt à l'investissement différés	2 722	2 229	9 451	8 093
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	2 052	965	5 156	3 652
Perte de valeur et perte sur la sortie d'actifs à long terme	(38)	8	3	27
Amortissements et perte sur la sortie d'actifs	4 736	3 202	14 610	11 772

L'augmentation des charges d'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles est en lien avec l'augmentation des dépenses d'investissement dans les magasins, les installations de fabrication et de distribution, l'équipement informatique et les acquisitions réalisées depuis le début de 2016.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers ainsi que les produits d'intérêts.

	2017 13 semaines \$	2016 14 semaines \$	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Intérêts sur la dette à long terme ^{a)}	1 122	419	2 389	1 804
Autres intérêts	84	78	153	133
Total de la charge d'intérêts	1 206	497	2 542	1 937
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	1 170	641	3 449	2 362
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêts	(94)	(156)	(153)	(366)
Autres frais financiers	167	54	314	92
Frais financiers	2 449	1 036	6 152	4 025
Produits d'intérêts	177	(8)	207	20
Frais financiers, après les produits d'intérêts	2 272	1 044	5 945	4 005
a) Coût des règlements du swap de taux d'intérêt inclus dans les intérêts sur la dette à long terme ci-dessus	13	63	214	263

La facilité de crédit renouvelable est utilisée à la fois pour les opérations courantes et les investissements. Les emprunts aux termes de cette facilité de crédit sont comptabilisés à titre de dette à long terme.

Les intérêts sur la dette à long terme combinés à l'amortissement des coûts différés s'y rapportant ont augmenté au cours du trimestre et de l'exercice par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du niveau d'endettement pour financer les acquisitions récentes.

Au 30 décembre 2017, la dette à long terme est essentiellement composée d'un solde de 24,3 millions \$ sur la facilité de crédit renouvelable, d'un solde de 95,0 millions \$ sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions, et d'emprunts subordonnés de 50 millions \$.

Afin de limiter le risque d'augmentation des taux d'intérêt, Vision New Look doit maintenir un swap de taux d'intérêt pour fixer le taux sur 50 % du solde des emprunts aux termes de la facilité de crédit à terme pour acquisitions.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Impôts

La charge d'impôts est composée des éléments suivants:

	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Impôts exigibles		
Liés aux activités courantes	5 684	4 230
Liés à des ajustements comptabilisés au cours de l'exercice pour l'impôt exigible de périodes antérieures	592	186
Total des impôts exigibles	6 276	4 416
Impôts différés		
Naissance et résorption de différences temporaires	(54)	532
Utilisation de pertes fiscales et crédits d'impôts	(85)	393
Total des impôts différés	(139)	925
Total de la charge d'impôts	6 137	5 341
Taux d'imposition effectif estimé sur le bénéfice avant impôts	37,6%	32,3%
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	28,8%	28,1%

L'écart entre le taux effectif estimé et le taux statutaire combiné fédéral et provincial est principalement attribuable à des charges non déductibles ainsi qu'à des ajustements d'exercices antérieurs. Les charges non déductibles sont essentiellement composées de la rémunération à base d'actions et de certains frais liés aux acquisitions. Les ajustements relatifs à des périodes antérieures comptabilisés en 2017 comprennent un montant de 0,20 million \$ lié au règlement fiscal attendu décrit ci-après.

Entente de règlement fiscal attendu avec une autorité fiscale provinciale. En 2015, la société a conclu une entente de règlement avec l'Agence du revenu du Canada concernant l'utilisation d'attributs fiscaux découlant de la conversion d'une structure de fiducie à une société en mars 2010. Une entente similaire est en cours avec une autorité fiscale provinciale. Une provision d'impôt de 0,77 million \$ est inscrite au bilan à cet effet.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Bénéfice net et bénéfice net ajusté

La comparaison du bénéfice net du quatrième trimestre et de l'exercice terminés le 30 décembre 2017 par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2016 :

	2017 13 semaines \$	2016 14 semaines \$	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 759	3 186	10 060	11 172
Écart en \$	(427)		(1 112)	
Écart en %	(13,4%)		(10,0%)	
% du chiffre d'affaires	4,1%	5,8%	4,4 %	5,6%
Montant par action				
De base	0,18	0,23	0,72	0,83
Dilué	0,18	0,23	0,71	0,81
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le bénéfice de base par action	15 018 588	13 564 881	13 977 218	13 528 772
Écart	10,7%		3,3%	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le bénéfice par action sur une base diluée	15 193 998	13 855 907	14 236 838	13 842 821
Écart	9,7 %		2,8 %	

Pour le trimestre terminé et l'exercice terminés le 30 décembre 2017, le bénéfice net attribuable aux actionnaires a diminué par rapport à l'exercice précédent en raison des amortissements, des frais financiers et des impôts plus élevés, lesquels ont réduit l'incidence favorable d'un BAIIA plus élevé résultant d'une augmentation du chiffre d'affaires, d'une diminution de la rémunération à base d'actions et d'une hausse contrôlée des charges.

La direction croit que les ajustements suivants au bénéfice net fournissent de l'information utile car ils permettent la comparaison des résultats nets avant les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, et autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre :

	2017 13 semaines \$	2016 14 semaines \$	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 759	3 186	10 060	11 172
Amortissements et perte sur la cession d'actifs	4 736	3 202	14 610	11 772
Frais liés aux acquisitions	781	508	3 647	1 583
Rémunération à base d'actions	134	546	1 244	1 462
Autres coûts non comparables ^(a)			305	
Impôts s'y rapportant	(1 153)	(881)	(4 484)	(3 578)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires	7 257	6 561	25 382	22 411
Écart en \$	696		2 971	
Écart en %	10,6%		13,3%	
% du chiffre d'affaires	10,7%	12,0%	11,1%	11,3%
Montant par action				
De base	0,48	0,48	1,82	1,66
Dilué	0,48	0,47	1,78	1,62

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- a) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles relatives aux coûts de transition du personnel et autres questions connexes.

Le bénéfice net ajusté par action a augmenté de 2,1%, pour s'établir à 0,48 \$, au quatrième trimestre. Cette augmentation est attribuable à une hausse du BAIIA, partiellement compensée par l'augmentation des frais financiers et des impôts. Pour les mêmes raisons, le bénéfice net ajusté par action (dilué) de l'exercice a augmenté pour atteindre 1,78 \$ en 2017 comparativement à 1,62 \$ en 2016.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	Décembre		Septembre		Juin		Mars		4 trimestres	
	2017 13 sem. \$	2016 14 sem. \$	2017 13 sem. \$	2016 13 sem. \$	2017 13 sem. \$	2016 13 sem. \$	2017 13 sem. \$	2016 13 sem. \$	2017 52 sem. \$	2016 53 sem. \$
Chiffre d'affaires	67 509	54 489	55 210	48 951	55 389	50 506	51 043	44 590	229 151	198 536
<i>% du chiffre d'affaires des quatre trimestres</i>	29,5%	27,4%	24,1%	24,7%	24,2%	25,4%	22,3%	22,5%	100%	100%
BAIIA ajusté^(b)	12 532	9 769	10 804	7 965	10 913	10 372	7 871	7 270	42 120	35 376
<i>% du chiffre d'affaires</i>	18,6%	17,9%	19,6%	16,3%	19,7%	20,5%	15,4%	16,3%	18,4%	17,8%
Par action (de base) ^(a)	0,83	0,72	0,79	0,59	0,80	0,77	0,58	0,54	3,01	2,61
Par action (dilué) ^(a)	0,82	0,71	0,77	0,58	0,79	0,75	0,57	0,53	2,96	2,56
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 759	3 186	3 392	2 053	2 625	4 093	1 284	1 839	10 060	11 171
Par action (de base) ^(a)	0,18	0,23	0,25	0,15	0,19	0,30	0,09	0,14	0,72	0,83
Par action (dilué) ^(a)	0,18	0,23	0,24	0,15	0,19	0,30	0,09	0,13	0,71	0,81
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^{(b)(c)}	7 257	6 561	6 560	4 916	6 977	6 676	4 588	4 257	25 382	22 411
Par action (de base) ^(a)	0,48	0,48	0,48	0,36	0,51	0,49	0,34	0,32	1,82	1,66
Par action (dilué) ^(a)	0,48	0,47	0,47	0,36	0,50	0,48	0,33	0,31	1,78	1,62
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement^(b)	11 408	9 232	9 891	7 688	9 111	9 768	7 094	6 736	37 504	33 424
Par action (de base) ^(a)	0,76	0,68	0,72	0,57	0,67	0,72	0,52	0,50	2,68	2,47
Par action (dilué) ^(a)	0,75	0,67	0,71	0,56	0,66	0,70	0,51	0,49	2,63	2,41
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^(b)	12 189	9 740	10 698	7 923	10 781	10 282	7 787	7 063	41 455	35 008
Par action (de base) ^(a)	0,81	0,72	0,78	0,58	0,79	0,76	0,57	0,52	2,97	2,59
Par action (dilué) ^(a)	0,80	0,70	0,77	0,57	0,78	0,74	0,56	0,51	2,91	2,53
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

- a) Les montants par action pour une période de quatre trimestres pourraient ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels puisqu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- b) Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement et les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas normalisés en vertu des IFRS; par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.
- c) Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires a été révisé au quatrième trimestre de 2017, rétrospectivement aux trimestres présentés ci-dessus, pour rajouter la rémunération à base d'actions et les amortissements, moins l'incidence des impôts liés.

L'augmentation du chiffre d'affaires et du BAIIA ajusté au cours des huit derniers trimestres reflète les acquisitions faites en 2016 et 2017, soit 190 magasins dont 93 au Québec, 46 en Colombie-Britannique, 32 en Ontario, 16 en Alberta, deux au Nouveau-Brunswick et un à l'Île-du-Prince-Édouard; elle reflète aussi l'amélioration de la performance des magasins comparables.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie pour les quatrièmes trimestres et les exercices de 52 semaines et 53 semaines terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 respectivement :

	2017	2016	2017	2016
	13 semaines	14 semaines	52 semaines	53 semaines
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	9 271	5 565	32 013	22 357
Activités d'investissement	(118 255)	(10 354)	(141 199)	(38 165)
Activités de financement	114 858	5 402	116 239	12 684
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	5 874	613	7 053	(3 124)
Trésorerie au début	7 773	5 981	6 594	9 718
Trésorerie à la fin	13 647	6 594	13 647	6 594

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté au quatrième trimestre de 2017 par rapport à celui de 2016. Cette augmentation résulte principalement du BAIIA plus élevé, lequel est dû à l'ajout d'Iris et d'autres magasins nouvellement acquis, en plus d'un BAIIA des magasins comparables plus élevé, de la baisse des impôts payés de même que d'une variation avantageuse des éléments du fonds de roulement. Pour les 52 semaines terminées le 30 décembre 2017, les flux de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté de façon importante en raison des mêmes facteurs ayant influé sur le trimestre.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont considérablement augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice en raison de l'acquisition d'Iris. Les achats d'immobilisations corporelles sans lien avec les acquisitions d'entreprises étaient aussi supérieurs pour l'exercice quoiqu'ils étaient inférieurs au quatrième trimestre comparativement l'exercice précédent en raison de l'échéance des projets.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont grandement augmenté au quatrième trimestre ainsi que pour l'exercice en raison de l'augmentation de la dette à long terme de la société et aussi en raison des liquidités obtenues par l'émission d'actions. Ces deux opérations ont servi à financer les acquisitions. La société a également encouru des intérêts et des frais financiers plus élevés en raison de cette transaction, ce qui se reflète dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les quatrièmes trimestres et les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 se présentent comme suit. Les montants entre parenthèses indiquent l'utilisation de la trésorerie.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	2017 13 semaines \$	2016 14 semaines \$	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Bénéfice avant impôts	4 744	4 500	16 307	16 553
Ajustements :				
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	4 736	3 202	14 610	11 772
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(57)	(73)	(200)	(393)
Rémunération à base d'actions	134	546	1 244	1 462
Autres	44	12	63	25
Frais financiers	2 449	1 037	6 152	4 025
Produits d'intérêts	(177)	8	(207)	(20)
Résultat des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(465)		(465)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement	11 408	9 232	37 504	33 424
Impôts payés	(1 249)	(1 616)	(4 956)	(7 237)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments du fonds de roulement	10 159	7 616	32 548	26 187
Variation des éléments du fonds de roulement	(888)	(2 051)	(535)	(3 830)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 271	5 565	32 013	22 357

Comme mentionné ci-dessus, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté au cours du quatrième trimestre de 2017 comparativement à celui de 2016. Cette augmentation est principalement causée par une hausse du BAIIA en raison du chiffre d'affaires plus élevé, du contrôle des charges, d'une baisse des impôts payés ainsi que des variations favorables des éléments du fond de roulement.

Pour la période de 52 semaines terminée le 30 décembre 2017, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de façon significative pour les mêmes raisons que pour le quatrième trimestre.

	13 semaines 2017 \$	14 semaines 2016 \$	52 semaines 2017 \$	53 semaines 2016 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 271	5 565	32 013	22 357
Impôts payés	1 249	1 616	4 956	7 237
Variation des éléments du fonds de roulement	888	2 051	535	3 830
Frais liés aux acquisitions	781	508	3 647	1 583
Autres coûts non comparables			305	
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	12 189	9 740	41 456	35 007

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure normalisée selon les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des flux de trésorerie nets excluant les frais liés aux acquisitions et les autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le tableau ci-dessus montre que la tendance des flux de trésorerie est à la hausse pour le trimestre et l'exercice terminés le 30 décembre 2017, lorsque les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été ajustés pour ajouter l'incidence monétaire des impôts payés, la variation des éléments du fonds de roulement, des frais liés aux acquisitions ainsi que des autres coûts non comparables, lesquels varient de façon importante d'un trimestre à l'autre. Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 2,4 millions \$ pour le trimestre et de 6,4 millions \$ pour la période cumulative.

Variations des éléments du fonds de roulement

Les entrées (sorties) de trésorerie liées à la variation suivante des éléments du fonds de roulement s'établissent comme suit :

	13 semaines 2017 \$	14 semaines 2016 \$	52 semaines 2017 \$	53 semaines 2016 \$
Débiteurs	(341)	777	659	81
Stocks	858	2	(1 836)	(2 452)
Frais payés d'avance	(54)	311	(378)	186
Créditeurs, frais courus et provisions	(1 351)	(3 141)	1 020	(1 645)
Entrées (sorties) de trésorerie	(888)	(2 051)	(535)	(3 830)

L'augmentation de la trésorerie générée par la variation des débiteurs depuis le cumul de l'exercice par rapport à l'exercice précédent découle du moment de la remise des taxes de vente ainsi que du volume et du moment de réception des ristournes considérables accordées par les fournisseurs, le tout compensé par une incidence normale des activités d'Iris. La petite augmentation des entrées de trésorerie générée par les débiteurs pour l'exercice précédent reflétait la variation normale entre les périodes.

Les sorties de trésorerie au cours du trimestre liées à la variation des débiteurs découlent aussi du moment de la remise des taxes de vente ainsi que du volume et du moment de réception des ristournes accordées par les fournisseurs pour décembre 2017 par rapport à septembre 2017, le tout partiellement compensé par une variation normale chez les bannières acquises. Les entrées de trésorerie liées à la variation des débiteurs au cours du quatrième trimestre de l'exercice précédent s'expliquent par le moment de la réception des montants des clients à la fin de la période ainsi que par le moment de la réception des taxes de vente.

Les sorties de trésorerie liées aux stocks pour l'ensemble des exercices de 2017 et 2016 reflète l'accroissement des niveaux de stocks entrepris au début de 2016. Cet accroissement est nécessaire afin de soutenir l'augmentation des ventes des magasins acquis et la croissance des magasins existants.

Les entrées de trésorerie liées aux stocks pour le quatrième trimestre sont attribuables à la baisse des stocks comparativement à la fin du troisième trimestre en raison de la variation des ventes et du rythme de réception des stocks au quatrième trimestre. Au quatrième trimestre de 2016, les entrées de trésorerie liées aux stocks étaient négligeables, ce qui reflétait un niveau relativement neutre des stocks entre la fin du troisième trimestre de 2016 et celle et du quatrième trimestre de 2016.

L'écart entre les sorties et les entrées de trésorerie liées aux frais payés d'avance est principalement lié au moment du paiement des frais d'occupation mensuels pour les magasins du réseau de la société par rapport à la fin de la période.

La hausse des entrées de trésorerie liées aux créditeurs, frais courus et provisions pour l'exercice complet est attribuable à des montants plus élevés de salaires courus et de comptes fournisseurs en raison du moment du paiement par rapport à décembre 2016, le tout partiellement compensé par la variation normale liée à l'exploitation chez les bannières acquises. Les sorties de trésorerie liées aux créditeurs pour l'exercice complet de 2016 sont également dues à des écarts entre le moment des paiements aux employés et aux fournisseurs, toutefois dans le sens opposé.

Les sorties de trésorerie au quatrième trimestre de 2017 reflètent la variation des créditeurs chez les bannières nouvellement acquises; sans cette dernière, la variation de la trésorerie liée aux créditeurs serait négligeable.

Les sorties importantes de trésorerie pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent s'expliquent par le moment des paiements aux employés et aux fournisseurs relativement à la date de clôture respective des troisième et quatrième trimestres.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Toutes les autres variations des éléments du fonds de roulement figurant dans le tableau ci-dessus constituent des variations normales entre trimestres.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant est un résumé des obligations contractuelles du groupe au 30 décembre 2017:

Obligations contractuelles	Total	Paiements exigibles					Par la suite
		2018	2019	2020	2021	2022	
Dettes à long terme ^(a)	205 856	21 007	33 622	17 645	96 988	36 594	
Contrats de location simple	97 357	22 524	18 913	15 298	11 764	8 786	20 072
Obligations d'achat ^(b)	1 512	1 512					
Autres obligations ^(c)	44 712	44 712					
Total	349 437	89 755	52 535	32 943	108 752	45 380	20 072

- a) Les montants indiqués comme paiements exigibles sur la dette à long terme reflètent le remboursement de la dette, y compris les intérêts, au 30 décembre 2017. Le remboursement des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable en cours a été inclus pour 2021 étant donné qu'aucun remboursement du capital n'est requis avant cette date.
- b) Les obligations d'achat se rapportent à des dépenses en immobilisations.
- c) Les autres obligations ont trait aux créanciers, frais courus, provisions et avances de parties liées.

RESSOURCES EN CAPITAL

Facilités de crédit et dettes subordonnées

Les facilités de crédit ont été modifiées à la suite de l'acquisition d'Iris le 24 octobre 2017. En date du 30 décembre 2017, les principales modalités sont les suivantes :

- Une facilité de crédit renouvelable d'un montant maximal de 50 millions \$ (24,3 millions \$ utilisés au 30 décembre 2017 et 11,8 millions \$ utilisés à la fin de 2016) pour financer les opérations courantes, les dépenses en immobilisations et les acquisitions d'entreprises. L'utilisation de cette facilité de crédit est considérée comme dette à long terme, car aucun remboursement n'est exigé avant le 24 octobre 2021 pourvu que certains ratios financiers soient respectés.
- Une facilité de crédit à terme pour acquisitions d'un montant initial de 95 millions \$, laquelle a été utilisée pour financer les acquisitions d'entreprises. Les remboursements annuels de cette facilité de crédit à terme pour acquisitions représentent 9,5 millions \$, sujets à des remboursements supplémentaires en raison d'une clause concernant les flux de trésorerie excédentaires en vigueur pour l'exercice se terminant en 2018. Un tel remboursement n'a pas été requis ni fait en 2017. En date du 30 décembre 2017, le solde de la dette était de 95,0 millions \$ (60,0 millions \$ au 31 décembre 2016) et tout solde sera remboursable le 24 octobre 2021.

En date du 30 décembre 2017, les dettes subordonnées étaient les suivantes :

- Une dette subordonnée de 35 millions \$, telle que négociée pour financer l'acquisition d'Iris Le Groupe Visuel contractée le 24 octobre 2017. Le taux d'intérêt applicable y afférent est de 5,5 %, et l'échéance de la dette est le 24 octobre 2022.
- Une dette subordonnée de 15 millions \$ (15 millions \$ à la fin de 2016) pour financer les opérations courantes et pour des fins d'investissement, y compris le financement des dépenses en immobilisations et les acquisitions, échéant en février 2019. Le taux d'intérêt applicable y afférent est de 6,75 %.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Au 30 décembre 2017, les facilités de crédit et les dettes subordonnées utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Crédit renouvelable	
Crédit accordé	50 000
Crédit utilisé au 30 décembre 2017	24 300
Solde disponible au 30 décembre 2017	25 700
Crédit à terme pour acquisitions	
Crédit accordé	95 000
Crédit utilisé au 30 décembre 2017	95 000
Total des dettes subordonnées	
Crédit accordé	50 000
Crédit utilisé au 30 décembre 2017	50 000

La société avait également 13,6 millions \$ en trésorerie à la fin de l'exercice, comprenant un montant de 0,25 million \$ dont l'utilisation est restreinte afin de garantir des soldes de prix d'achat du même montant. La société respectait toutes les clauses restrictives concernant les facilités de crédit.

ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

En date du 28 février 2018, Vision New Look avait 15 475 028 actions ordinaires de catégorie A en circulation, lesquelles étaient les seules actions en circulation. Ce nombre comprend les transactions suivantes faites depuis la fin de l'exercice de 2017 jusqu'au 28 février 2018.

- 1 616 000 actions émises dans le cadre d'un placement privé pour financer l'acquisition d'Iris;
- 239 589 actions émises à la suite de l'exercice de 375 392 options sur actions selon le mode d'exercice sans décaissement à un coût moyen de 12,32 \$ par action;
- 39 959 actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes;
- 403 actions émises en paiement de services.

Au 28 février 2018, il y avait 744 833 options en circulation pour l'achat du même nombre d'actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look à un prix d'exercice moyen pondéré de 27,46 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur de marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Les options en circulation ont une échéance variant de cinq ans à sept ans après leur date d'attribution. En date du 28 février 2018, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options ou pour le paiement de services était de 1 187 065.

DIVIDENDES

Dividendes déclarés

Conformément à une pratique bien établie, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A pour chacun des trimestres de 2017 et de 2016. Les dividendes déclarés sont habituellement désignés comme « dividendes déterminés » à des fins fiscales, soit des dividendes donnant aux détenteurs qui sont des particuliers résidant au Canada le droit à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux. L'information concernant la situation fiscale des dividendes est disponible sur le site Internet www.newlookvision.ca dans la section *Investisseurs*.

Le 20 mars 2018, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payable le 29 mars 2018 aux actionnaires inscrits en date du 27 mars 2018. Le dividende a été désigné comme dividende déterminé.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont présentés au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Régime de réinvestissement des dividendes

Le régime de réinvestissement des dividendes donne aux actionnaires le choix de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions de Vision New Look, sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende.

Les actions de catégorie A émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes en 2017 sont les suivantes:

Date d'émission	Nombre d'actions émises	Prix d'émission par action	Total
		\$	\$
31 mars 2017	12 002	25,43 \$	305 \$
30 juin 2017	10 527	29,20 \$	307 \$
30 septembre 2017	9 776	31,34 \$	306 \$
31 décembre 2017	7 654	33,67 \$	258 \$
Montant total	39,959	29,45 \$	1 177 \$

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La société doit se défendre dans des litiges découlant du cours normal des activités. Des provisions ont été inscrites pour les réclamations susceptibles de faire l'objet d'un règlement.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Principales estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, lesquelles sont fondées sur l'expérience des exercices précédents et sur le meilleur jugement de la direction. La direction revoit continuellement ces estimations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la société sont présentées dans les paragraphes ci-après.

Provision pour désuétude

Bien que la société cherche continuellement à augmenter la rotation des stocks pour diminuer le risque de désuétude et augmenter les liquidités, la direction estime une provision pour désuétude à l'égard des stocks à rotation lente. De telles estimations sont basées sur l'expérience historique des stocks liquidés, donnés à des organismes de charité ou détruits.

Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

En vue de calculer l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, il faut faire des estimés de leur durée d'utilité. Des facteurs comme le risque de désuétude engendré par les nouvelles technologies, l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie, ainsi que la présentation de magasins modernes sont considérés.

Répartition du prix d'achat d'une entreprise

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la direction répartit le prix d'achat sur les actifs et passifs sous-jacents conformément aux IFRS. Ainsi, la direction détermine les actifs incorporels comme les relations clients, les ententes contractuelles, les noms commerciaux et les baux comportant des loyers inférieurs ou supérieurs à ceux du marché. Ces actifs et passifs sont évalués en faisant des hypothèses relativement aux revenus, frais d'exploitation et taux d'actualisation prévus. Les actifs incorporels autres que les noms commerciaux sont amortis sur la période estimative des bénéfices attendus de leur utilisation.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Provisions

La société a comptabilisé des provisions à titre de passifs afin de couvrir les paiements futurs prévus relativement aux garanties des produits, aux obligations de remise en état à la cessation des baux, aux contrats déficitaires et à la restructuration. Les montants sont fondés sur les données historiques, sur l'expérience passée ainsi que sur les meilleures connaissances de la direction concernant les événements actuels et les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir.

Juste valeur de la rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, comme les options sur actions accordées aux employés, est comptabilisée à titre de charge même si aucun décaissement n'est requis. Les options sur actions attribuées sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution selon la méthode connue sous le nom de modèle d'évaluation des options Black et Scholes. Ce modèle tient compte des facteurs tels la durée prévue des options, la volatilité prévue du titre sous-jacent et les dividendes prévus. La détermination de ces facteurs est basée sur l'expérience historique, la performance financière de la société ainsi que les plans d'expansion de la société et l'environnement économique.

Test de dépréciation d'actifs

Les normes comptables exigent des tests de dépréciation pour les actifs à long terme tels que les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et le goodwill. Les tests impliquent la formulation d'hypothèses relativement à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de ces actifs. Les données historiques ainsi que les plans d'expansion sont les principales sources d'information utilisées dans ces circonstances.

Impôts et crédits d'impôts

Le calcul de la charge d'impôts et des crédits d'impôts pour recherche et développement, pour formation ou pour investissements requiert du jugement afin de déterminer les activités ou dépenses admissibles à une déduction ou un crédit. Un jugement similaire est nécessaire pour évaluer le droit d'utiliser des pertes fiscales ou crédits d'impôts reportés provenant de réorganisations antérieures. L'incidence de cotisations d'impôts différentes des calculs de la société pourrait être importante.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société sont classés comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Contrats de change, inclus dans les débiteurs (créditeurs)	(42)	21
Swap de taux d'intérêt	(189)	(342)
Total	(231)	(321)
Prêts et créances		
Trésorerie	13 647	6 594
Comptes clients	5 564	2 346
À recevoir des coentreprises	77	
À recevoir des entreprises associées	38	
Prêts et avances	10 844	946
Total des prêts et créances	30 170	9 886
Passifs financiers au coût amorti		
Dépôts de clients	5 731	4 746
Fournisseurs	24 870	11 195
Prêts et avances de parties liées	3 887	
Dette à long terme incluant la portion à court terme	169 204	86 967
Total des passifs financiers	203 692	102 908

Les objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers sont décrits à la note 26 des états financiers consolidés de 2017. D'autres commentaires suivent :

Le risque de change lié à des actifs et passifs libellés en devises est limité puisque les montants en cause sont des montants payables à court terme ou des montants de trésorerie relativement peu élevés en dollars américains. En ce qui concerne l'achat de marchandises en devises, le groupe est exposé aux fluctuations du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. Le groupe ne peut pas toujours ajuster son prix de vente pour refléter la variation des coûts. La direction a établi une politique de couverture des achats prévus en dollars américains au moyen de contrats de change.

Le risque de taux d'intérêt provient du fait que le solde en cours sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions, actuellement de 95 millions \$, porte intérêt à un taux variable au moyen d'acceptations bancaires. Ce risque est réduit par le fait que les frais d'estampillage, de 3,25 % à l'heure actuelle, constituent une composante fixe du coût de financement. De plus, la société a conclu un swap visant à échanger la composante variable du coût de financement sur 50 % du solde de la dette contre un taux fixe.

Le risque de crédit relatif aux comptes débiteurs est pratiquement inexistant en raison de la politique consistant à exiger un dépôt lors de l'acceptation des commandes et le paiement de tout solde lors de la livraison de la marchandise. Le risque de crédit lié aux principaux prêts est limité par les garanties sur des actifs.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Le lecteur devrait se reporter à la description des facteurs de risque comprise dans la notice annuelle qui figure sur le site Internet de Vision New Look à l'adresse www.newlookvision.ca ainsi que sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La description porte notamment sur les informations suivantes :

- Risques liés à l'entreprise, notamment :
 - Dépendance à la disponibilité des optométristes et des autres professionnels;
 - Concurrence, y compris le commerce électronique;
 - Bris de confidentialité de l'information sur la santé;
 - Changements technologiques et désuétude des processus de fabrication des lentilles;
 - Dépendance au matériel de production assistée par ordinateur et aux systèmes informatiques;
 - Difficulté d'intégration des entreprises acquises;
 - Approvisionnement à l'étranger;
 - Non-respect des lois et règlements concernant les optométristes et les opticiens.
- Risques liés au niveau plus élevé de la dette.
- Risques liés à l'exploitation de franchises :
- Risques liés aux magasins partiellement détenus et aux partenaires.
- Risques liés aux actions de Vision New Look, notamment :
 - Imprévisibilité et volatilité du cours des actions;
 - Dividendes non garantis;
 - Endettement et clauses restrictives.

MODIFICATIONS COMPTABLES À VENIR

De nouvelles normes et modifications ainsi que de nouvelles interprétations des normes existantes ont été publiées et pourraient s'appliquer à la société pour les exercices ouverts à compter du 30 décembre 2017.

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

L'IFRS 9 établit les principes de classement de l'information financière sur les actifs et les passifs financiers.

Cette norme inclut aussi un nouveau modèle de couverture, lequel augmente la portée des éléments admissibles à la comptabilité de couverture et élimine les exigences liées aux seuils quantitatifs lors du calcul de l'efficacité de la couverture, rendant la démonstration des relations économiques plus souple. Cette nouvelle norme augmente aussi la quantité d'informations requises concernant la stratégie de gestion des risques d'une entité, les flux de trésorerie liés aux activités de couverture ainsi que l'incidence de la comptabilité de couverture sur les états financiers consolidés.

L'IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples règles de l'IAS 39. L'approche de l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La majorité des exigences de classement et d'évaluation de l'IAS 39 en ce qui concerne les passifs financiers ont été reportées dans l'IFRS 9.

Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, laquelle établit les principes de présentation de l'information concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients. La norme fournit un modèle unique afin d'expliquer le transfert aux clients des produits et services promis. L'IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*; IAS 18, *Produits des activités ordinaires*; IFRIC 13, *Programmes*

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

de fidélisation de la clientèle; IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*; IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC-31, *Produits des activités ordinaires - Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

IFRS 15 pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer au moment où les biens et services promis aux clients sont fournis et le montant de contrepartie que l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. IFRS 15 inclut aussi un ensemble cohérent d'obligations d'information qui obligent une entité à fournir des renseignements détaillés concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients.

Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des clarifications à propos d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette norme comprend un modèle unique s'appliquant aux contrats conclus avec des clients et deux façons de comptabiliser les produits, soit à un moment précis ou progressivement. Le modèle met de l'avant une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si des produits sont comptabilisés, et à quel montant et à quel moment ils le sont. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés ou sur le moment de leur comptabilisation. La clarification d'IFRS 15 fournit aussi des indications supplémentaires sur l'analyse en cinq étapes, la transition et l'application des normes aux licences de propriété intellectuelle.

Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 Contrats de location (IFRS 16)

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17). Cette norme présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et passifs liés à tous les contrats de location ayant un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent soit de faible valeur. Le preneur a l'obligation de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent ainsi qu'une obligation locative représentant l'obligation de faire des paiements locatifs.

Cette norme reprend en substance les exigences comptables d'IAS 17 pour un bailleur, en exigeant de ce dernier qu'il fournisse des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont été prévues.

Cette nouvelle norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et son application anticipée est permise pour les entités appliquant IFRS 15 en date de l'adoption initiale d'IFRS 16 ou avant. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications d'IFRS 2)

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* pour clarifier la comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Les modifications fournissent les exigences relatives à la comptabilisation : de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et de conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; et d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement faisant en sorte qu'une transaction réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et leur application anticipée est permise. L'étendue de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information doivent être conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, et ils comportent des contrôles et procédures de communication de l'information conçus pour s'assurer que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est cumulée et transmise à la direction de la société, y compris à ses dirigeants signataires, notamment le président et la chef de la direction financière, de manière appropriée pour que les décisions concernant l'information requise puissent être prises dans les délais prescrits.

Au 30 décembre 2017, une évaluation de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information de la société, tel qu'il est défini dans le Règlement 52 - 109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, a été réalisée sous la supervision du président, à titre de président et de chef de la direction, ainsi que de la chef de la direction financière et avec la collaboration de la direction de la société. Au 30 décembre 2017, le président, à titre de président et de chef de la direction, ainsi que la chef de la direction financière ont conclu que, selon cette évaluation, les contrôles de communication de l'information de la société étaient efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) (tel qu'il est défini dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris à la chef de la direction financière et au chef de la direction, et que l'information devant être présentée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières est enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) (tel qu'il est défini dans le Règlement 52-109) au sein du groupe pour fournir l'assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux IFRS.

La direction de Vision New Look, sous la supervision du président et de la chef de la direction financière, a évalué l'efficacité des CPCI et du CIIF de Vision New Look au 30 décembre 2017 et a conclu qu'ils étaient efficaces. Les changements apportés au CIIF au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 30 décembre 2017 comprennent l'amélioration continue des procédures de consolidation de l'information financière de la division corporative et des unités d'exploitation. Autrement, aucune modification importante du CIIF ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne l'égard de l'information financière n'a eu lieu.

Le 20 mars 2018

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 30 décembre 2017

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

La responsabilité des états financiers consolidés de Groupe Vision New Look inc. (« Vision New Look ») et des autres renseignements financiers inclus dans le rapport annuel incombe à la direction et le conseil d'administration de Vision New Look les a approuvés. Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et incluent des montants basés sur des estimations faisant appel à des jugements de la direction. La responsabilité du choix des principes et des méthodes comptables incombe également à la direction.

Vision New Look a maintenu en place des systèmes de contrôle interne pour s'assurer de la pertinence et de l'exactitude de l'information financière et de la protection de l'actif.

La direction reconnaît qu'elle a la responsabilité d'administrer les affaires de Vision New Look dans le respect des lois applicables ainsi que des normes et principes financiers reconnus et qu'elle doit se conformer à des normes appropriées en matière d'éthique commerciale.

Le conseil d'administration délègue la supervision du processus d'établissement des états financiers et des autres renseignements financiers à son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Le rôle de ce comité consiste à examiner les états financiers et à en recommander l'approbation au conseil d'administration, à réviser les systèmes de contrôle interne et de protection de l'information de même que toutes les autres questions relatives à la comptabilité et aux finances de Vision New Look. Dans ce but, le comité d'audit tient des réunions périodiques avec l'auditeur indépendant afin d'examiner son plan d'audit et de discuter des résultats de son examen. La responsabilité de recommander la nomination de l'auditeur indépendant incombe aussi à ce comité.

L'auditeur indépendant de Vision New Look, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle, a audité les états financiers et son rapport sur les états financiers est présenté ci-après.



ANTOINE AMIEL
Président et chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.



TANIA M. CLARKE, CPA, CA, CPA-US
Vice-présidente principale et
chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

20 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux actionnaires de
Groupe Vision New Look Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Groupe Vision New Look Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 30 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et les états consolidés du bénéfice net et du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Groupe Vision New Look Inc. au 30 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal
Le 20 mars 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795

États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Chiffre d'affaires	229 151	198 536
Matériaux utilisés	50 923	44 888
Rémunération du personnel (note 3.1)	76 728	66 732
Autres frais d'exploitation (note 3.2)	65 103	54 586
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et résultats des participations mesurées selon la méthode de mise en équivalence	36 397	32 330
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations (note 3.3)	14 610	11 772
Frais financiers, après revenus d'intérêts (note 4)	5 945	4 005
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées (note 21)	(465)	
Bénéfice avant impôts	16 307	16 553
Impôts (note 17)		
Exigibles	6 276	4 416
Différés	(139)	925
Total des impôts	6 137	5 341
Bénéfice net et résultat global	10 170	11 212
Bénéfice net et résultat global attribuables aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	110	40
Actionnaires de Vision New Look	10 060	11 172
	10 170	11 212
Bénéfice net par action (note 5)		
De base	0,72	0,83
Dilué	0,71	0,81

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
En milliers de dollars canadiens

	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice avant impôts	16 307	16 553
Ajustements :		
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations (note 3.3)	14 610	11 772
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(200)	(393)
Rémunération à base d'actions (note 3.1)	1 244	1 462
Autres	63	25
Frais financiers (note 4)	6 152	4 025
Revenus d'intérêts (note 4)	(207)	(20)
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées (note 21)	(465)	
Impôts payés	(4 956)	(7 237)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement	32 548	26 187
Variations des éléments du fonds de roulement (note 6)	(535)	(3 830)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	32 013	22 357
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'entreprises (note 7)	(132 288)	(28 169)
Trésorerie provenant d'un regroupement d'entreprises	3 382	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(10 084)	(8 563)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(1 125)	(709)
Versements de prêts et avances	(1 589)	(283)
Remboursement de prêts et d'avances	1 172	
Intérêts reçus	141	30
Vente d'immobilisations corporelles	41	
Dividendes provenant des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	93	
Paiement de soldes de prix d'achat	(942)	(471)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(141 199)	(38 165)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts sur le crédit renouvelable	12 487	11 814
Emprunts à long terme	75 250	19 468
Remboursements sur les emprunts à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions	(5 250)	(5 356)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis	(7 492)	(8 686)
Intérêts et frais financiers payés	(8 351)	(4 720)
Avantages incitatifs à la location	54	
Produit net provenant d'un placement privé	48 747	
Encaissement lors de l'exercice d'options		164
Variation nette de prêts et avances à des parties liées	543	
Remboursement de prêts pour achat d'actions	251	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	116 239	12 684
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	7 053	(3 124)
Trésorerie au début	6 594	9 718
Trésorerie à la fin	13 647	6 594

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

En milliers de dollars canadiens

	30 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	13 647	6 594
Débiteurs (note 8)	7 857	3 448
Actifs d'impôts exigibles	1 313	
Prêts et avances (note 9)	7 587	343
Stocks	29 442	17 966
Frais payés d'avance	1 911	825
Total des actifs à court terme	61 757	29 176
Prêts et avances (note 9)	3 257	603
Actifs d'impôts différés (note 17.2)	1 613	
Immobilisations corporelles (note 10)	55 444	44 561
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (note 21)	15 633	
Goodwill (note 11)	114 575	67 478
Autres actifs incorporels (note 12)	132 481	50 998
Total des actifs	384 760	192 816
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créditeurs, frais courus et provisions (note 13)	40 825	23 099
Provision pour participations	1 609	
Prêts et avances de parties liées (note 14)	3 887	
Impôts à payer (note 17)	1 913	231
Versements sur la dette à long terme (note 15)	9 043	7 078
Total des passifs à court terme	57 277	30 408
Dette à long terme (note 15)	160 161	79 888
Autres passifs à long terme (note 16)	2 069	1 965
Passifs d'impôts différés (note 17.2)	24 625	8 824
Total des passifs	244 132	121 085
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires de catégorie A	115 132	64 098
Surplus d'apport	3 504	2 836
Bénéfices non distribués	5 642	4 054
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vision New Look	124 278	70 988
Participation ne donnant pas le contrôle	16 350	743
Total des capitaux propres	140 628	71 731
Total des passifs et capitaux propres	384 760	192 816

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration



W. John Bennett
Président du conseil



Paul S. Echenberg
Président du comité d'audit

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminées le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 31 décembre 2016	13 579 077	64 098	2 836	4 054	70 988	743	71 731
Bénéfice net				10 060	10 060	110	10 170
Rémunération à base d'actions			1 244		1 244		1 244
Actions émises par Vision New Look :							
Placement privé							
Produit brut	1 616 000	49 999			49 999		49 999
Frais d'émission		(1 252)			(1 252)		(1 252)
Produit net provenant d'un placement privé		48 747			48 747		48 747
Réduction d'impôts liée aux frais d'émission		270			270		270
À la suite de l'exercice d'options:							
Selon le mode sans décaissement	239 589	576	(576)		—		—
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	39 959	1 177			1 177		1 177
Remboursement de prêts pour l'achat d'actions		251			251		251
En paiement de services	403	13			13		13
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition d'une entreprise (note 7.1)					—	15 696	15 696
Dividendes déclarés				(8 472)	(8 472)	(199)	(8 671)
Solde au 30 décembre 2017	15 475 028	115 132	3 504	5 642	124 278	16 350	140 628

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 26 décembre 2015	13 419 892	61 413	1 467	1 009	63 889	323	64 212
Bénéfice net				11 172	11 172	40	11 212
Rémunération à base d'actions			1 462		1 462		1 462
Actions émises par Vision New Look :							
En paiement partiel de l'acquisition d'une entreprise							
	31 604	900			900		900
À la suite de l'exercice d'options:							
En contrepartie de trésorerie	10 268	164			164		164
Selon le mode sans décaissement	62 666				—		—
Virement du surplus d'apport		93	(93)		—		—
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	53 824	1 503			1 503		1 503
En paiement de services	823	25			25		25
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition d'une entreprise					—	429	429
Dividendes déclarés				(8 127)	(8 127)	(49)	(8 176)
Solde au 31 décembre 2016	13 579 077	64 098	2 836	4 054	70 988	743	71 731

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Groupe Vision New Look inc. / New Look Vision Group Inc. («Vision New Look» ou la «société»), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX:BCI). Avant juin 2015, le nom de la société était Lunetterie New Look inc. / New Look Eyewear Inc.

Dans les présents états financiers, toute référence au «groupe» signifie Vision New Look et ses filiales. Au 30 décembre 2017, le groupe exploite quatre bannières principales, soit Lunetterie New Look / New Look Eyewear, Greiche & Scaff, Vogue Optical et Iris Le Groupe Visuel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) en vigueur au 30 décembre 2017. Leur publication a été approuvée par le conseil d'administration le 20 mars 2018.

2.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur et des participations dans des coentreprises et des entreprises associées lesquelles sont mesurées selon la méthode de mise en équivalence.

2.3 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Vision New Look et de ses filiales, lesquelles comprennent des entités dans lesquelles Vision New Look a ou peut avoir droit à des rendements variables en raison de son implication dans ces entités et a la capacité d'user de son pouvoir pour influencer sur le montant de son rendement sans détenir d'actions de ces entités. La participation ne donnant pas le contrôle présentée dans les états financiers consolidés se rapporte à la part du bénéfice net et de l'actif net qui n'est pas détenue par Vision New Look. Les principales filiales entièrement détenues sont Vogue Optical Group Inc. et Iris Le Groupe Visuel (1990) Inc., lesquelles exploitent les bannières Vogue Optical et Iris respectivement. Les bannières Lunetterie New Look et Greiche & Scaff sont exploitées comme des divisions de Vision New Look. Toutes les transactions et tous les soldes interentités et interdivisions ont été éliminés.

Le bénéfice net des entreprises acquises au cours de l'exercice est comptabilisé à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition.

2.4 Fin d'exercice

La fin d'exercice de Vision New Look et de ses filiales est le dernier samedi de décembre. L'exercice de 2017 compte 52 semaines et celui de 2016 compte 53 semaines.

2.5 Acquisitions d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la société évalue les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, incluant les passifs éventuels, à leur juste valeur à la date de leur acquisition, peu importe que les actifs et les passifs aient été auparavant comptabilisés aux états financiers de la société acquise.

Le goodwill est comptabilisé dans la mesure où la juste valeur de la contrepartie transférée et le montant comptabilisé à titre de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise dépassent la juste valeur des actifs identifiables après les passifs pris en charge à la date d'acquisition. Un montant négatif serait comptabilisé au bénéfice net.

Les frais liés aux acquisitions sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

2.6 Participations dans des entreprises

Les participations dans des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence importante ou un contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. La valeur comptable des participations dans des coentreprises et des entreprises associées est augmenté ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du résultat net et du résultat net global provenant de ces participations, le tout étant ajusté au besoin afin de garantir la cohérence avec les méthodes comptables du groupe. La valeur comptable a diminué pour la part de dividendes du groupe payée par les coentreprises et les entreprises associées.

Les gains et pertes non réalisés provenant de transactions entre le groupe et ses coentreprises et entreprises associées sont éliminés dans la mesure de la participation du groupe dans ces entités. Lorsque des pertes non réalisées sont éliminées, les actifs sous-jacents sont aussi soumis à un test de dépréciation.

2.7 Information sectorielle

La direction évalue la performance du groupe en tant que secteur unique lié au commerce de détail de produits de l'optique.

2.8 Comptabilisation des produits

La vente de biens est la seule source significative de produits composant le chiffre d'affaires. Les produits représentent les espèces reçues ou à recevoir du client après les rabais et les escomptes et en excluant les taxes de vente. Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients.

2.9 Contrats de location simple

La totalité des loyers en vertu des contrats de location simple est imputée aux charges de façon linéaire sur la durée des contrats de location. Tout écart entre les charges de loyer et les loyers exigibles est présentée au bilan à titre de loyer différé. La durée d'un contrat de location comprend des périodes exemptes de loyer ainsi qu'une période de construction précédant le début de la location.

2.10 Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs applicables aux contrats de location sont reportés et amortis comme une réduction des coûts d'exploitation sur la durée des contrats de location au moyen de la méthode linéaire.

2.11 Crédits d'impôts

Les crédits d'impôts liés à la recherche et au développement ainsi qu'à la formation sont comptabilisés aux résultats lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entité réclamant les crédits d'impôt se conformera aux conditions rattachées à ces crédits et que ceux-ci seront reçus.

Les crédits d'impôt liés à l'acquisition d'un actif à long terme sont comptabilisés aux résultats à titre de passifs différés sur la durée d'utilité de l'actif amortissable, en réduction de la charge d'amortissement

2.12 Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, telle que les options attribuées aux employés clés, membres de la direction et administrateurs pour l'acquisition d'actions de Vision New Look, fait partie des charges de rémunération du personnel. Ces options sur actions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black-Scholes.

La juste valeur des options, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, selon l'estimation par la société du nombre d'options dont les droits seront éventuellement acquis, une augmentation correspondante étant comptabilisée dans le surplus d'apport. À la fin de chaque période de présentation, la société révisé son estimation du nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue. Le cas échéant, toute incidence de la révision des estimations initiales est comptabilisée au bénéfice net de façon à ce que les charges cumulatives reflètent les estimations révisées, un ajustement correspondant étant apporté au surplus d'apport. Les résultats et le surplus d'apport sont ajustés lorsque des options sont annulées durant une période d'acquisition des droits. Les soldes au surplus d'apport sont virés au capital-actions lorsque les options sont exercées. Le produit de l'exercice d'options est crédité au capital-actions. Certains prêts traités comme des attributions d'options sont déduits du capital-actions et leur remboursement augmente ce dernier.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

2.13 Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens lesquels correspondent également à la monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date des transactions. Les charges courantes libellées en devises sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont compris dans les résultats.

2.14 Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base pour une période est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vision New Look par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de cette période.

Le bénéfice net dilué par action pour une période est calculé en supposant que toutes les options sur actions dilutives sont exercées et que le produit de l'exercice de ces options sert à racheter des actions au cours du marché moyen de la période. Les options hors du cours d'une période, c'est-à-dire les options comportant un prix d'exercice plus élevé que le cours du marché moyen pour la période, ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

2.15 Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés comme suit :

		Niveau hiérarchique de la juste valeur ^(g)
À la juste valeur par le biais du bénéfice net	Swaps de taux d'intérêt ^(a)	2
	Contrat de change ^(b)	2
Au coût amorti	Trésorerie	
	Comptes clients ^(c)	
	À recevoir des coentreprises et des entreprises associées ^(c)	
	Prêts et avances ^(d)	2
	Comptes fournisseurs ^(e)	
	Prêts et avances à des parties liées	
	Dépôts de clients ^(e)	
	Dettes à long terme ^(f)	2

- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est actuellement comptabilisée à titre d'autre passif à long terme et la variation de la juste valeur est comptabilisée dans les frais financiers. La juste valeur est établie par l'institution bancaire émettant le swap.
- La juste valeur des contrats de change est comptabilisée soit avec les débiteurs, soit avec les créditeurs, selon les conditions du marché, et la variation de la juste valeur est comptabilisée avec les autres frais d'exploitation. La juste valeur est déterminée par l'institution bancaire émettant les contrats.
- Le coût amorti des comptes clients, moins toute provision pour créances douteuses, reflète leur juste valeur initiale. La juste valeur initiale est déterminée sans actualisation.
- Les prêts à long terme et les avances sont initialement évalués à leur juste valeur plus les frais de transactions. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur le cas échéant. La juste valeur initiale est déterminée à l'aide de l'actualisation.
- De façon pratique, le coût amorti des comptes fournisseurs, des autres créditeurs et des dépôts de clients reflète leur juste valeur initiale. La juste valeur initiale est déterminée sans actualisation.
- La dette à long terme est initialement évaluée à sa juste valeur moins les frais de transactions. Elle est ensuite évaluée au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur initiale est déterminée à l'aide de l'actualisation.
- Les niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont : 1 - cours non ajusté sur des marchés actifs; 2 - prix basés sur des données du marché observables, directement ou indirectement; 3 - prix basés sur des données non observables.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

2.16 Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'achat, les droits de douane et le transport. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de ventes applicables.

2.17 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Lorsque les immobilisations corporelles sont acquises lors d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur en date de l'acquisition. Le coût diminué de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amorti sur la durée d'utilité estimée. Le tableau suivant présente la méthode ainsi que les durées maximales utilisées :

	Méthode	Période
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel d'optique	Linéaire	10 à 15 ans
Autre matériel, outils et enseignes	Linéaire	4 à 10 ans
Aménagement des locaux loués	Linéaire	Durée du bail y compris les périodes de renouvellement, maximum de 10 ans
Bâtiment		
Structure principale	Linéaire	40 ans
Autres composantes	Linéaire	7 à 13 ans
Terrain		Non amorti

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées annuellement.

Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés au bénéfice net. Toute radiation ou perte sur cession est comprise dans la charge d'amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles dans les états du bénéfice net et du résultat global.

2.18 Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant des actifs nets acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti. Il est comptabilisé au coût diminué des pertes de valeur cumulées. Le goodwill est assujéti au test de dépréciation décrit ci-dessous.

2.19 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels comprennent les noms commerciaux, les logiciels d'application, les baux acquis dans des conditions favorables, les relations clients, les ententes contractuelles (y compris les engagements de non-concurrence). À l'exception des noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée décrits ci-après, ils sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Lorsqu'un actif incorporel est acquis lors d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. La valeur attribuée à un actif incorporel amortissable est amortie linéairement sur la durée estimée des avantages attendus de cet actif, soit: a) dans le cas d'un bail, sa durée; b) 10 ans pour un logiciel d'application; c) de 5 à 20 ans pour les relations clients; d) dans le cas d'une entente contractuelle, sa durée; et e) de 5 à 15 ans pour les noms commerciaux amortissables. La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année. De plus, les autres actifs incorporels sont sujets au test de dépréciation décrit ci-dessous.

Noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée

Les noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Ils sont sujets à un test de dépréciation décrit ci-dessous. La direction considère que les noms commerciaux reconnus sont étroitement liés aux divisions et opérations bien établies du groupe et, de ce fait, ont une durée d'utilité indéterminée. La durée d'utilité est réexaminée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de la durée d'utilité indéterminée.

2.20 Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation, le groupe révise la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et autres actifs incorporels, excluant les noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée, afin de déterminer s'il y a une indication d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif particulier, la société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des flux de trésorerie indépendants.

Les noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des faits nouveaux indiquent que la valeur de l'actif a diminué.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est attribué aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de la synergie engendrée par le regroupement et qui représentent au sein de la société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction. La direction a établi que ce niveau correspond aux bannières sous lesquelles les magasins sont exploités. Ces groupes d'unités génératrices de trésorerie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent si le goodwill présente des indications de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif.

Une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie réduit d'abord la valeur comptable du goodwill à néant et ensuite, au prorata, la valeur comptable des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Sauf pour le goodwill, tous les actifs sont réévalués ultérieurement pour voir s'il y a indication d'une reprise de perte de valeur comptabilisée antérieurement. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur comptable. Voir les notes 11 et 12 pour les tests de dépréciation du nom commercial et du goodwill.

2.21 Rémunération du personnel

Les créateurs, frais courus et provisions comprennent les salaires et avantages courus, comme les vacances, lesquels sont évalués à la valeur non actualisée que le groupe s'attend à verser.

2.22 Provisions

Une provision reflète une obligation actuelle découlant d'un événement passé dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est comptabilisée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques survienne et que les montants connexes peuvent être estimés de façon fiable. Une obligation actuelle résulte d'une obligation juridique ou d'une obligation implicite découlant d'événements passés comme, par exemple, les garanties accordées sur les marchandises. Les provisions sont évaluées selon les dépenses estimées nécessaires pour honorer l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables à la date de présentation de l'information. L'actualisation n'est pas prise en considération lorsque son incidence n'est pas significative.

Toutes les provisions sont revues à chaque date de présentation et ajustées pour refléter la meilleure estimation actuelle. Voir les détails à la note 13.

2.23 Impôts

La charge d'impôt comptabilisée au bénéfice net correspond à la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les passifs ou les actifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de celles-ci pour la période en cours et les périodes antérieures et qui n'ont pas été réglés en date du bilan. L'impôt exigible est calculé sur le

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

revenu imposable, lequel diffère du bénéfice aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs, de même qu'en fonction des pertes fiscales reportées en avant et des crédits d'impôts différés. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, aux taux d'impôt prévus pour la période où l'actif sera réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés en date du bilan. L'incidence d'une variation du taux d'impôt sur les actifs et les passifs d'impôts différés est comptabilisée au bénéfice de la période où la variation a lieu.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la différence temporaire déductible sous-jacente, la perte fiscale ou le crédit d'impôt soit utilisé pour diminuer des impôts futurs. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs et les passifs d'impôts différés d'une entité du groupe sont compensés seulement lorsque l'entité a le droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles découlant de la même autorité fiscale.

2.24 Capitaux propres

La valeur comptable des actions ordinaires de catégorie A représente les montants reçus lors de l'émission de ces actions et les montants transférés du surplus d'apport au moment de l'exercice d'options. Les frais d'émission d'actions sont déduits de leur valeur comptable. Tel qu'il est mentionné aux états des variations des capitaux propre, en 2016, certains prêts pour l'achat d'actions de Vision New Look étaient considérés comme des attributions d'options et déduits du capital-actions.

Le surplus d'apport comprend l'escompte sur le rachat d'actions ainsi que les montants correspondant aux charges de rémunération à base d'actions comptabilisées antérieurement, après les montants transférés au capital-actions lors de l'exercice d'options.

Les bénéfices non distribués comprennent l'ensemble des bénéfices ou pertes de la période considérée et des périodes précédentes qui n'ont pas été distribués.

2.25 Jugements critiques lors de l'application des méthodes comptables

La direction a émis les jugements critiques suivants, séparément de ceux concernant les estimations, dans l'application des méthodes comptables du groupe qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Attribution du goodwill à des bannières spécifiques. Tel qu'il est mentionné à la note 2.20, aux fins des tests de dépréciation, le goodwill doit être attribué aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de la synergie engendrée par le regroupement d'entreprises. Aux termes de cette exigence, la direction a établi que le niveau le plus représentatif d'unités génératrices de trésorerie est celui des bannières, tout en reconnaissant que le groupe au complet bénéficie aussi des synergies provenant de toute acquisition d'entreprise. La position de la direction pourrait entraîner une dépréciation du goodwill d'une bannière alors que les montants recouvrables des autres bannières excéderaient cette dépréciation.

Position concernant la durée d'utilité indéterminée des noms commerciaux. La position de la direction voulant que la durée d'utilité des noms commerciaux Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris et certains autres soit indéterminée et, par conséquent, non amortie est expliquée à la note 2.19.

Consolidation d'entités sans en détenir d'actions. La société consolide les activités, les actifs et les passifs des sociétés dont elle ne détient pas d'action. La direction a établi qu'en vertu des ententes avec ces entités, la société peut obtenir des rendements variables liés à son implication et à la capacité d'user de son pouvoir pour influencer le montant de ces rendements.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Position concernant les indicateurs de perte de valeur. Le fait de déterminer si des faits et circonstances indiquent une perte de valeur ou une reprise de perte de valeur est un processus subjectif impliquant le jugement et un certain nombre d'estimations et d'hypothèses dans de nombreux cas. La direction a actuellement déterminé que la contribution des magasins ou de certains groupes de magasins constitue la meilleure indication d'une perte de valeur.

2.26 Incertitude relative aux estimations

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources importantes d'incertitude relative aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner des ajustements significatifs à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont les suivantes:

Durée d'utilité des immobilisations corporelles. L'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles se fonde sur l'expérience historique, sur les hypothèses concernant la désuétude engendrée par les nouvelles technologies ainsi que sur les objectifs de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe et de présenter des magasins modernes. La note 2.17 illustre l'estimation actuelle de la durée d'utilité.

Durée d'utilité des actifs incorporels. L'estimation de la durée d'utilité des logiciels d'application est fondée sur l'expérience historique, les services annuels de mise à jour et de maintenance, ainsi que la réputation du fournisseur. L'estimation de la durée d'utilité des relations clients est fondée sur l'analyse des ventes antérieures du vendeur et la capacité estimée de la société d'atteindre ces clients. L'estimation de la durée d'utilité des contrats, tels les engagements de non-concurrence, est fondée sur la durée de ces contacts. La note 2.19 illustre l'estimation actuelle de la durée d'utilité.

Acquisitions d'entreprises. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation, lesquels sont fondés sur des hypothèses concernant le comportement des intervenants du marché.

Provisions. Les provisions courantes sont liées aux garanties de produits, à la cessation de baux, aux contrats déficitaires, à la fermeture de magasins et à la restructuration. Les montants ont été estimés sur la base de données historiques et de l'expérience antérieure. Se reporter à la note 13 pour plus de détails.

Hypothèses dans l'application de la méthode Black-Scholes pour déterminer la rémunération à base d'actions liée aux options attribuées. La méthode Black-Scholes utilisée nécessite la formulation d'hypothèses à l'égard de valeurs prévues telles que : la durée des options, le pourcentage d'options qui ne seront pas exercées, la volatilité des actions de Vision New Look ainsi que les dividendes. Ces valeurs sont basées sur l'information détenue par la direction au moment où les options sont attribuées. Elle comprend l'expérience historique, la performance financière de la société, les plans de développement de la société ainsi que l'environnement économique.

Dépréciation d'actifs. Les tests de dépréciation d'actifs décrits à la note 2.20 requièrent l'évaluation de la valeur recouvrable de certains actifs. À cette fin, la direction doit émettre des hypothèses telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation d'actifs. Dans ces circonstances, les données historiques et les plans de développements sont les sources principales d'information.

Provision pour désuétude sur les stocks. La société estime une provision pour désuétude basée sur la capacité de vendre les stocks et l'expérience historique.

Impôts. Le calcul de la charge d'impôts et, par conséquent de l'actif ou du passif d'impôt différé, requiert la détermination de facteurs tels que la déductibilité des dépenses, les restrictions de déductibilité le cas échéant, le taux d'amortissement s'il y a lieu, et la possibilité d'utiliser des pertes fiscales reportées en avant en fonction de la capacité de l'entité de générer des revenus imposables dans les années à venir. Pour ces calculs, la direction exerce des jugements en faisant des interprétations et en se basant sur l'expérience passée ainsi que sur les services de fiscalistes. L'incidence d'avis de cotisations qui diffèreraient des calculs d'une entité pourrait être importante.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

2.27 IFRS publiées mais non encore en vigueur

Au moment d'autoriser les présents états financiers, certaines nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais elles ne sont pas encore en vigueur et le groupe ne les a pas adoptées de façon anticipée. De l'information sur les normes pouvant avoir une influence sur les états financiers du groupe est fournie ci-dessous.

La direction prévoit adopter toutes les prises de position pertinentes pour les méthodes comptables du groupe dans la première période suivant la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Les nouvelles normes, interprétations et modifications ni adoptées, ni mentionnées ci-dessous ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

IFRS 9, *Instruments financiers*

La norme IFRS 9 constitue la fin du remplacement d'IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme introduit d'importants changements aux directives d'IAS 39 sur le classement et l'évaluation des actifs financiers ainsi qu'un nouveau modèle de « pertes de crédits attendues » pour la dépréciation des actifs financiers. IFRS 9 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'incidence quantitative reste à déterminer. Toutefois, le groupe prévoit que le classement et l'évaluation de ses actifs financiers devront être revus en fonction des flux de trésorerie contractuels, comme il est stipulé dans l'IFRS 9. La norme sera applicable aux états financiers du groupe à partir de l'exercice 2019.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

La norme IFRS 15 présente de nouvelles exigences pour la comptabilisation des produits, remplaçant IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction* et plusieurs interprétations relatives à la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle et fournit des indications supplémentaires sur plusieurs sujets non couverts en détails par les normes IFRS actuelles, notamment concernant la comptabilisation des ententes comportant des obligations de prestations multiples, les prix variables, les droits des clients à un remboursement, les options de rachat par un fournisseur, et autres aspects complexes fréquents. IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Actuellement, la direction ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence significative sur les états financiers consolidés de la société. La norme sera applicable aux états financiers du groupe à partir de l'exercice 2019.

IFRS 16, *Contrats de location*

L'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* pour remplacer l'IAS 17 et les interprétations s'y rapportant, ce qui représente l'achèvement d'un projet à long terme concernant la comptabilisation des contrats de location. IFRS 16 impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas de Vision New Look, étant donné que la fin de son exercice est le dernier samedi du mois de décembre, cette nouvelle norme deviendra obligatoire pour l'exercice financier de 2020. L'adoption anticipée est permise pourvu que IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, soit appliqué.

L'incidence quantitative d'IFRS 16 reste à déterminer. Toutefois, le groupe a amplement le temps pour se préparer à la transition et s'affaire actuellement à :

- Évaluer les exigences et les incidences qualitatives des dispositions transitoires de l'« application rétrospective intégrale » et de la « méthode de transition avec ajustement cumulatif ».
- Évaluer les ententes afin de déterminer si la définition d'un contrat de location est conforme à IFRS 16.
- Réviser les capacités des systèmes informatiques actuellement en place en ce qui a trait aux exigences d'information et évaluer le besoin d'ajouter des applications ou systèmes additionnels.

En guise d'indication générale de l'incidence quantitative, le groupe a comptabilisé un montant de 97 millions \$ à titre d'engagements dans des contrats de location.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

3. COMPOSANTES SOUS-JACENTES DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2017	2016
	52 semaines	53 semaines
	\$	\$
3.1 Rémunération du personnel		
Salaires et charges sociales	75 484	65 270
Rémunération à base d'actions	1 244	1 462
	76 728	66 732
3.2 Montants inclus dans les autres frais d'exploitation		
Dévaluation des stocks	195	255
Frais liés aux acquisitions	3 647	1 583
3.3 Amortissements et perte sur la cession d'actifs		
Amortissement des immobilisations corporelles, après amortissement des crédits d'impôts différés pour investissement	9 451	8 093
Amortissement des autres actifs incorporels	5 156	3 652
Perte de valeur et perte sur la cession d'actifs à long terme	3	27
	14 610	11 772

4. FRAIS FINANCIERS, APRÈS REVENUS D'INTÉRÊTS

	2017	2016
	52 semaines	53 semaines
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	2 389	1 804
Autres intérêts	153	133
Charge totale d'intérêts	2 542	1 937
Amortissement des frais différés liés à l'émission de dette	3 449	2 362
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	(153)	(366)
Autres frais financiers	314	92
Frais financiers	6 152	4 025
Revenus d'intérêts	207	20
Frais financiers, après revenus d'intérêts	5 945	4 005

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vision New Look	10 060	11 172
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	13 977 218	13 528 772
Effet dilutif des options sur actions	259 620	314 049
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	14 236 838	13 842 821
Bénéfice net par action		
De base	0,72 \$	0,83 \$
Dilué	0,71 \$	0,81 \$
Options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look pour la période ^(a)		736 500

- a) Les options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look au cours d'une période sont des options comportant un prix d'exercice plus élevé que le cours du marché de ces actions au cours de la même période. Ces actions ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

6. COMPOSANTES SOUS-JACENTES DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations des éléments du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2017 52 semaines \$	2016 53 semaines \$
Débiteurs	659	81
Stocks	(1 836)	(2 452)
Frais payés d'avance	(378)	186
Créditeurs, frais courus et provisions	1 020	(1 645)
Utilisation de trésorerie	(535)	(3 830)

7. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

7.1 Acquisition d'Iris Le Groupe visuel

Le 24 octobre 2017, Vision New look a finalisé l'acquisition de toutes les actions à droit de vote d'Iris Le Groupe Visuel (Iris) ayant un réseau de 147 magasins. L'entreprise continuera ses activités sous la bannière Iris à titre de division de Vision New Look. L'acquisition a pour but de renforcer la position de la société dans l'industrie de l'optique à travers le Canada. La répartition provisoire du prix d'achat a été établie comme suit :

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Montants comptabilisés pour les actifs net identifiables	\$
Actifs à court terme	25 625
Passifs à court terme	(24 487)
Immobilisations corporelles	7 782
Actifs incorporels	81 470
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	15 261
Autres actifs à long terme	5 033
Passifs à long terme	(17 996)
Actifs nets identifiables	92 688
Goodwill^(a)	42 652
Total des actifs nets acquis	135 340
Prix d'achat initial	120 000
Ajustement estimatif du prix d'achat	(355)
Participations ne donnant pas le contrôle ^(b)	15 696
Contrepartie nette payée en espèces^(c)	119 645

Le prix d'achat pour les actions d'Iris est de 120 millions \$ sur une base sans encaisse ni endettement et est sujet aux ajustements de prix usuels. Cette répartition du prix d'achat est sujette à changement au cas où de nouvelles informations soient disponibles.

- Le goodwill est attribué au personnel, aux cabinets d'optométristes dans les locaux des magasins, au savoir-faire ainsi qu'aux synergies attendues du regroupement des activités de l'entreprise acquise. Le goodwill ne peut être amorti aux fins d'impôts.
- La valeur de la participation ne donnant pas le contrôle a été établie à la juste valeur, selon une méthode fondée sur les résultats.
- Une somme de 7,5 millions \$ a été déposée dans un compte de en fiducie; elle peut être distribuée uniquement par l'agent fiduciaire, à la réception d'un avis conjoint écrit de la part de Vision New Look et de l'agent représentant les anciens actionnaires d'Iris.

Depuis la date d'acquisition jusqu'au 30 décembre 2017, Iris a généré un chiffre d'affaire de 12,6 millions \$. Il n'était pas pratique de déterminer le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma du groupe comme si l'acquisition avait eu lieu en début d'exercice dû aux nombreuses entités comprises dans l'entreprise acquise.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

7.2 Autres acquisitions en 2017

En 2017, le groupe a également fait l'acquisition de 11 autres magasins en optique. Les acquisitions ont été faites en vue de renforcer la position du groupe dans l'industrie de l'optique au Canada. La répartition provisoire des prix d'achat combinés a été établie comme suit :

Montants comptabilisés pour les actifs identifiables	\$
Fonds de roulement net	1 508
Immobilisations corporelles	2 739
Actifs incorporels	4 094
Passifs d'impôt différé	(433)
Actifs nets identifiables	7 908
Goodwill^(a)	3 739
Total des actifs nets acquis	11 647
Paiement en trésorerie ^(b)	11 392
Soldes à payer ^(c)	255
Contrepartie totale	11 647

Cette répartition du prix d'achat est sujette à changement au cas où que des nouvelles informations soient disponibles.

- Le goodwill est attribué au personnel, à l'emplacement des magasins, aux relations avec les optométristes, au savoir-faire et aux synergies attendues du regroupement d'activités des entreprises acquises avec celles du groupe. La direction estime que 2,9 millions \$ du goodwill sont amortissables aux fins fiscales.
- Approximativement 454 000 \$ ont été versés dans un compte de garantie bloqué, lequel n'est accessible conjointement que par Vision New Look et le vendeur.
- Les soldes à payer sont garantis par des comptes bancaires à usage restreint pour les mêmes montants.

Depuis leur date d'acquisition jusqu'au 30 décembre 2017, les magasins acquis ont généré un chiffre d'affaires de 6,7 millions \$. Compte tenu des nombreuses fins d'exercice et systèmes comptables des entreprises acquises, il n'était pas pratique de déterminer le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma du groupe comme si les acquisitions avaient eu lieu en début d'exercice.

La contrepartie payée en espèces a été financée par les facilités de crédit.

7.3 Acquisitions en 2016

En 2016, le groupe a fait l'acquisition de 32 magasins situés dans le sud-ouest de l'Ontario, à Montréal, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Les acquisitions ont été faites en vue de renforcer la position du groupe dans l'industrie de l'optique au Canada. La quasi-totalité des magasins acquis ont été convertis, ou sont en voie d'être convertis, en l'une ou l'autre des bannières du groupe.

La répartition des prix d'achat combinés en date du 31 décembre 2016 a été révisée en 2017.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Montants comptabilisés pour les actifs identifiables	Révisée 30 décembre 2017	Initiale 31 décembre 2016
	\$	\$
Fonds de roulement net	985	840
Immobilisations corporelles	3 787	4 219
Actifs incorporels	11 435	11 481
Passifs à long terme	(184)	(184)
Passifs d'impôt différé	(1 525)	(1 669)
Actifs nets identifiables	14 498	14 687
Goodwill^(a)	16 350	15 644
Total des actifs nets acquis	30 848	30 331
Paiement en trésorerie	29 420	28 169
Soldes à payer ^(b)	99	833
31 604 actions de Vision New Look	900	900
Participations ne donnant pas le contrôle ^(c)	429	429
Contrepartie totale	30 848	30 331

- a) Le goodwill est attribué au personnel, à l'emplacement des magasins, aux relations avec les optométristes, au savoir-faire ainsi qu'aux synergies attendues du regroupement des activités de l'entreprise acquise avec celles du groupe. La direction estime qu'un montant de 8,9 millions \$ du goodwill acquis sera amortissable aux fins fiscales.
- b) Les soldes à payer constituent des retenues, garanties par des comptes bancaires à usage restreint.
- c) Les participations ne donnant pas le contrôle représentent une participation de 25 % dans une société exploitant un magasin et une participation de 49 % dans une société exploitant un autre magasin. La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle reflète une part proportionnelle de la juste valeur des actifs nets acquis.

Depuis leur date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2016, les magasins acquis ont généré un chiffre d'affaires de 14 millions \$. Compte tenu des nombreuses fins d'exercice et systèmes comptables des entreprises acquises, il n'était pas pratique de déterminer le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma du groupe comme si les acquisitions avaient eu lieu en début d'exercice.

La contrepartie payée en espèces a été financée par les facilités de crédit.

8. DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Comptes clients	5 564	2 346
Taxes de vente	2 178	1 081
À recevoir des coentreprises	77	
À recevoir des entreprises associées	38	
Contrats de change		21
	7 857	3 448

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

9. PRÊTS ET AVANCES

	2017	2016
	\$	\$
Prêts à une société liée à un cadre dirigeant, intérêt de 5 %, remboursable du 1 ^{er} août 2018 au 10 janvier 2021 ^(a)	828	350
Prêt à un détenteur d'une participation sans contrôle, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % actuellement 4,2 % (3,7% au 31 décembre 2016) sans modalités de remboursement	30	30
Avances à des franchisés, des coentreprises et des entreprises associées, portant intérêt de 3 % à 5 % sans modalité de remboursement précise	1 633	
Avances à des coentreprises et des entreprises associées portant intérêt à 4,11 %, remboursable du 1 ^{er} février 2018 au 1 ^{er} février 2024	2 325	
Avances à des coentreprises et des actionnaires sans intérêt et sans modalité de remboursement précise	4 700	
Prêts à divers professionnels, portant intérêt de 4 % à 5 %, remboursables sur les trois prochains exercices	151	
Prêts à divers professionnels, sans intérêt, remboursables sur les trois prochains exercices	1 177	566
	10 844	946
Montants exigibles à moins d'un an	7 587	343
	3 257	603

a) Les prêts sont garantis par des actions de Vision New Look ayant une juste valeur approximative de 1,8 million \$.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Aménagement des locaux loués	Matériel informatique	Matériel d'optique	Autre matériel, outils et enseignes	Dépôts pour acquisition de matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute								
Solde au 31 décembre 2016	1 462	3 968	37 361	3 813	10 911	42 429	27	99 971
Reclassement			(226)	(31)	(144)	(40)		(441)
Acquisitions par regroupement d'entreprise	240	754	4 568	461	2 306	2 192		10 521
Autres acquisitions		18	3 283	277	2 101	4 300	440	10 419
Cessions			(153)	(8)	(37)	(298)		(496)
Solde au 30 décembre 2017	1 702	4 740	44 833	4 512	15 137	48 583	467	119 974
Amortissement cumulé								
Solde au 31 décembre 2016		704	20 355	2 591	2 874	28 886		55 410
Reclassement			(6)	(1)	10	(12)		(9)
Amortissement		205	3 977	616	1 194	3 508		9 500
Cessions			(108)	(7)	(16)	(240)		(371)
Solde au 30 décembre 2017	—	909	24 218	3 199	4 062	32 142	—	64 530
Valeur comptable nette au 30 décembre 2017	1 702	3 831	20 615	1 313	11 075	16 441	467	55 444
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette						103		103

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	Terrain	Bâtiments	Aménagement des locaux loués	Matériel informatique	Matériel d'optique	Autre matériel, outils et enseignes	Dépôt pour acquisition de matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute								
Solde au 26 décembre 2015	1 462	3 909	32 110	3 300	12 532	33 363	27	86 703
Reclassement			(172)	(22)	(3 753)	3 947		—
Acquisitions par regroupements d'entreprises			2 313	85	922	899		4 219
Autres acquisitions		59	3 171	449	1 210	4 259		9 148
Cessions			(60)			(39)		(99)
Solde au 31 décembre 2016	1 462	3 968	37 361	3 813	10 911	42 429	27	99 971
Amortissement cumulé								
Solde au 26 décembre 2015		498	16 937	2 019	3 514	24 402		47 372
Reclassement					(1 403)	1 403		—
Amortissement		205	3 465	571	763	3 113		8 117
Cessions			(47)			(32)		(79)
Solde au 31 décembre 2016	—	704	20 355	2 591	2 874	28 886	—	55 410
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	1 462	3 264	17 006	1 222	8 037	13 543	27	44 561
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette						268		268

11. GOODWILL

La variation de la valeur comptable du goodwill découle des acquisitions d'entreprises suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	67 478	51 834
Acquis par l'entremise d'acquisitions d'entreprises	46 391	15 644
Ajustement de l'acquisition de l'année précédente	706	
Solde à la fin de l'exercice	114 575	67 478

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation au 30 décembre 2017 et au 31 décembre 2016. Les tests ont démontré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Aux fins des tests de dépréciation annuels, le goodwill a été attribué aux bannières de magasins qui devraient bénéficier des synergies engendrées par les acquisitions d'entreprises de la manière suivante :

	2017	2016
	\$	\$
Lunetterie New Look	11 902	11 119
Vogue Optical	47 250	46 973
Greiche & Scaff	6 352	5 462
Iris	42 856	
Autres	6 215	3 924
Solde à la fin de l'exercice	114 575	67 478

Les valeurs recouvrables ont été établies à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées sur une période de trois ans, suivi de l'extrapolation des flux de trésorerie attendus pour les durées d'utilité restantes selon un taux de croissance annuel moyen de 2 % et un taux d'actualisation moyen avant impôts de 9,2% au 30 décembre 2017 et 8,4 % au 31 décembre 2016. Le taux de croissance utilisé reflète la croissance minimale attendue à long terme des bannières de magasins.

12. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	Noms commerciaux \$	Baux ^(a) \$	Logiciels d'application \$	Relations clients \$	Ententes contractuelles ^(b) \$	Total \$
Valeur comptable brute						
Solde au 31 décembre 2016	20 842	537	3 858	30 214	6 323	61 774
Reclassement			(46)	(4)		(50)
Acquisitions par regroupement d'entreprises	15 852		299	49 457	19 956	85 564
Autres acquisitions			852	273		1 125
Cessions				(372)		(372)
Solde au 30 décembre 2017	36 694	537	4 963	79 568	26 279	148 041
Amortissement cumulé						
Solde au 31 décembre 2016	321	462	2 373	4 500	3 120	10 776
Amortissement	203	52	576	2 524	1 801	5 156
Cessions				(372)		(372)
Solde au 30 décembre 2017	524	514	2 949	6 652	4 921	15 560
Valeur comptable nette au 30 décembre 2017	36 170	23	2 014	72 916	21 358	132 481

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	Noms commerciaux \$	Baux ^(a) \$	Logiciels d'application \$	Relations clients \$	Ententes contractuelles ^(b) \$	Total \$
Valeur comptable brute						
Solde au 26 décembre 2015	19 191	537	3 282	22 318	6 974	52 302
Acquisitions par regroupement d'entreprises	1 651		46	8 624	1 160	11 481
Autres acquisitions			558	151		709
Cessions			(28)	(879)	(1 811)	(2 718)
Solde au 31 décembre 2016	20 842	537	3 858	30 214	6 323	61 774
Amortissement cumulé						
Solde au 26 décembre 2015	142	409	1 742	3 695	3 827	9 815
Amortissement	179	53	632	1 684	1 104	3 652
Cessions			(1)	(879)	(1 811)	(2 691)
Solde au 31 décembre 2016	321	462	2 373	4 500	3 120	10 776
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	20 521	75	1 485	25 714	3 203	50 998

a) Les baux ont été acquis dans des conditions favorables.

b) Les ententes contractuelles comprennent des engagements de non-concurrence et d'autres engagements contractuels.

Tests de dépréciation des noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée

Les noms commerciaux Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris ne sont pas amortis puisque la direction considère que leur durée d'utilité est indéterminée. Par conséquent, ils ont subi des tests de dépréciation au 30 décembre 2017 et au 31 décembre 2016. Les tests de dépréciation ont démontré qu'aucune charge de dépréciation n'était nécessaire.

La valeur comptable des noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée est indiquée ci-dessous :

	2017 \$	2016 \$
Lunetterie New Look	2 500	2 500
Vogue Optical	9 700	9 700
Greiche & Scaff	6 300	6 300
Iris	14 890	
Autres	1 080	1 080
	34 470	19 580

13. CRÉDITEURS, FRAIS COURUS ET PROVISIONS

	2017 \$	2016 \$
Fournisseurs	24 870	11 195
Salaires et charges sociales courues	9 099	6 066
Dépôts de clients	5 731	4 746
Provision	1 125	1 092
	40 825	23 099

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Toutes les provisions sont considérées à court terme. La société ne peut bénéficier de remboursement par des tiers.

Le rapprochement avec le montant des provisions de 2017 est comme suit :

	Garanties de produit	Résiliation de bail	Contrats déficitaires ^(a)	Total
Valeur comptable au 31 décembre 2016	1 007		85	1 092
Acquisitions d'entreprises		52		52
Provision supplémentaires	4 422		(42)	4 380
Provision utilisée	(4 358)	(8)	(33)	(4 399)
Valeur comptable au 30 décembre 2017	1 071	44	10	1 125

- a) La provision pour contrats déficitaires couvre un bail pour lequel les frais inévitables pour remplir les obligations dépassent les encaissements prévus.

14. PRÊTS ET AVANCES DE PARTIES LIÉES

	2017
	\$
Avances provenant de coentreprises et d'entreprises associées portant intérêt à 5 %, sans modalité de remboursement précise	1 594
Avances provenant de coentreprises et de professionnels, sans intérêt et sans modalité de remboursement précise	2 293
	3 887

15. DETTE À LONG TERME

15.1 Encours de la dette à long terme

	30 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable, taux effectif de 4,944 % à 5,45 % (3,39 % et 4,075 % au 31 décembre 2016) ^(a)	24 300	11 814
Facilité de crédit à terme pour acquisition, taux effectif de 4,944 % à 5,45 % (3,39 % et 4,075 % au 31 décembre 2016) ^(a)	95 000	60 000
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en février 2019, taux nominal de 6,75 % ^(b) (8 % au 31 décembre 2016) ^(a)	15 000	15 000
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en octobre 2022, taux nominal de 5,5 %	35 000	
Soldes de prix d'achat, à intérêts variant de 0% à 8 %, garantis par des dépôts totalisant 98 \$, remboursements prévus jusqu'en 2019 ^(c)	3 454	1 223
Autres	524	380
Total de la dette	173 278	88 416
Frais différés liés à l'émission de dette ^(a)	(4 074)	(1 450)
	169 204	86 967
Versements exigibles à moins d'un an	9 043	7 078
	160 161	79 888

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- a) Les frais de transactions concernant le crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Plus de détails concernant les facilités de crédit sont présentés à la note 15.2.
- b) En 2017, l'échéance est passée de décembre 2018 à février 2019.
- c) Les dépôts sont inclus dans la trésorerie au bilan.

15.2 Facilités de crédit

Les principaux éléments des facilités de crédit sont les suivants :

- Un crédit renouvelable d'un montant maximal de 50 millions \$ pour financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et les activités générales. L'utilisation de ce crédit est considérée comme une dette à long terme comme son remboursement n'est pas requis avant l'échéance.
- Un crédit à terme pour acquisitions de 95 millions \$ pour financer des acquisitions d'entreprises, pour rembourser les soldes de dettes contractées auparavant et pour les fins générales de l'entreprise.

Les détails additionnels concernant les facilités de crédit sont les suivants :

- Les crédits sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux américain, de prêts au taux LIBOR, d'acceptations bancaires et de lettres de crédit. Les deux facilités de crédit viennent à échéance le 24 octobre 2021.
- La fourchette des taux d'intérêt s'établit comme suit :
 - Prêts au taux préférentiel : taux préférentiel plus une marge variant de 0,625 % à 2,75 %.
 - Frais d'estampillage sur les acceptations bancaires : de 1,625 % à 3,75 %.
 - Frais d'attente appliqué au solde non utilisé du crédit renouvelable : de 0,366 % à 0,844 %.
- Les remboursements sur le crédit à terme pour acquisitions représentent 2,4 millions \$ par trimestre jusqu'au remboursement complet du solde à l'échéance.
- Aux termes de conditions concernant les flux de trésorerie excédentaires, en vigueur à la fin de l'exercice de 2018, Vision New Look pourrait devoir rembourser des sommes supplémentaires avant l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable et de sa facilité de crédit à terme.
- Vision New Look doit respecter certains ratios financiers, lesquels étaient respectés au 30 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les exercices terminés à ces dates.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

15.3 Rapprochement des passifs liés aux activités de financement

	Dettes à long terme \$	Prêts et avances de parties liées \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2016	86 966		86 966
Flux de trésorerie :			
Remboursement	(5 250)		(5 250)
Dettes à long terme	75 250		75 250
Variation des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable	12 487		12 487
Frais financiers et frais de transactions différés	(6 074)		(6 074)
Flux de trésorerie - Investissements :			
Acquisitions d'entreprises	(734)		(734)
Paiement de soldes de prix d'achat	(942)		(942)
Variation nette des prêts et avances de sociétés		543	543
Hors caisse :			
Pris en charge à la suite d'acquisitions d'entreprises	3 852	4 812	8 664
Ajustement du prix d'achat	19		19
Retenue de garantie lors d'acquisitions d'entreprises	155		155
Amortissement des frais financiers différés	3 450		3 450
Autres	25	(1 467)	(1 442)
Solde au 30 décembre 2017	169 204	3 888	173 092

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2017 \$	2016 \$
Swap de taux d'intérêt	189	342
Avantages incitatifs à la location différés	752	543
Provision pour loyer sur une base linéaire	556	626
Crédits d'impôt à l'investissement différés	572	454
	2 069	1 965

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

17. IMPÔTS

17.1 Charge d'impôts

La charge d'impôts comprend :

	2017	2016
	\$	\$
Charge d'impôt exigible :		
Liée aux activités courantes	5 684	4 230
Liée à des ajustements comptabilisés au cours de l'exercice pour l'impôt exigible des périodes antérieures	592	186
Total de la charge d'impôt exigible	6 276	4 416
Charge d'impôt différé :		
Naissance et résorption de différences temporaires	(54)	532
Utilisation de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(85)	393
Total de la charge d'impôt différé	(139)	925
Total des impôts	6 137	5 341

Les éléments principaux entraînant une différence entre le taux d'imposition effectif du groupe (37,6 % en 2017 et 32,3 % en 2016) et le taux statutaire combiné se détaillent comme suit :

	2017	2016
	52 semaines	53 semaines
	\$	\$
Bénéfice avant impôts	16 307	16 553
Taux d'impôt courant prévu par la loi	28,8%	28,1%
Charge d'impôt au taux courant	4 689	4 649
Augmentation des impôts découlant de :		
Écarts permanents	1 193	654
Variations dans les taux d'impôt	(112)	(58)
Ajustement pour des périodes antérieures	460	221
Autres	(93)	(125)
Charge d'impôts	6 137	5 341

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

17.2 Actifs (passifs) d'impôt différé

Les impôts différés découlant de différences temporaires ainsi que de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés se résument comme suit (des soldes négatifs représentent des passifs d'impôt différé) :

	Solde au 31 déc 2016	Acquisition d'entreprise	Comptabilisé au bénéfice	Réduction des coûts d'émission d'actions	Solde au 30 déc. 2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales, crédits d'impôt et charges différées non utilisés	228	5 562	86	216	6 092
Différences temporaires ^(a)					
Immobilisations corporelles	(3 332)	(212)	(228)		(3 772)
Autres actifs	(4 817)	(20 557)	987		(24 387)
Amortissement cumulé du goodwill ^(b)	(1 861)		(605)		(2 466)
Provisions	413	312	89		814
Passifs	545	350	(188)		707
	(8 824)	(14 545)	141	216	(23 012)

- a) Différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.
b) Aucun passif d'impôt différé n'a été inscrit lors de la comptabilisation initiale du goodwill. Toutefois, un passif d'impôt différé est calculé sur l'amortissement du goodwill aux fins fiscales.

Les impôts différés de la période comparative se résument comme suit :

	Solde au 26 déc. 2015	Acquisitions d'entreprise	Comptabilisé au bénéfice	Solde au 31 déc. 2016
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales, crédits d'impôt et charges différées non utilisés	587	34	(393)	228
Différences temporaires ^(a) :				
Immobilisations corporelles	(2 133)	(374)	(825)	(3 332)
Autres actifs	(4 511)	(1 373)	1 067	(4 817)
Amortissement cumulé du goodwill ^(b)	(1 179)		(682)	(1 861)
Provisions	486		(73)	413
Passifs	521	43	(19)	545
	(6 229)	(1 670)	(925)	(8 824)

- a) Différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.
b) Aucun passif d'impôt différé n'a été inscrit lors de la comptabilisation initiale du goodwill. Toutefois, un passif d'impôt différé est calculé sur l'amortissement du goodwill aux fins fiscales.

18. DIVIDENDES

18.1 Dividendes déclarés

Vision New Look a déclaré des dividendes trimestriels totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A pour chacun des quatre trimestres de 2017 et de 2016.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les dividendes payés présentés aux flux de trésorerie sont nets des dividendes réinvestis en actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes. Les dividendes réinvestis en 2017 totalisent 1,2 millions \$ (1,5 millions \$ en 2016). Les montants de dividendes déclarés dans une période diffèrent de ceux payés dans cette période en raison d'écarts temporaires.

18.2 Régime de réinvestissement des dividendes (RRD)

Le RRD permet aux actionnaires résidant au Canada de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Au choix de Vision New Look, les actions acquises par le biais du RRD sont achetées sur le marché libre ou émises sur le capital-actions autorisé. Le prix d'achat dans le cadre du réinvestissement des dividendes en espèces correspond à ce qui suit :

- Dans le cas d'un achat d'actions émises sur le capital-actions, le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date de versement du dividende auquel Vision New Look pourra, à son gré, appliquer un escompte pouvant aller jusqu'à 5 %;
- Dans le cas d'un achat sur le marché, le prix réel moyen (à l'exclusion des frais de courtage, des honoraires et des frais de transaction) payé pendant les cinq jours ouvrables suivant la date de versement du dividende.

Depuis la création du régime, Vision New Look a émis des actions sur le capital-actions avec un escompte de 5%. Le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto dans le cadre du RRD, après le dividende payé le 31 décembre 2017, était de 35 517 .

Se reporter aux *états consolidés des variations des capitaux propres* pour les actions émises par le biais du RRD en 2017 et 2016.

19. CAPITAL-ACTIONS

19.1 Capital-actions autorisé au 30 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

Actions ordinaires de catégorie A

Nombre illimité, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées de premier rang

Nombre illimité, pouvant être émises en séries, dont le titre, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions liés à chaque série seront établis au moment de l'émission.

Actions privilégiées de catégorie A

Nombre illimité, sans droit de vote, non participantes, rachetables au gré du détenteur ou de la société.

19.2 Capital-actions en circulation au 30 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

Les seules actions en circulation aux 30 décembre 2017 et 31 décembre 2016 étaient des actions ordinaires de catégorie A dont le classement chronologique est présentée dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

20. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu de son régime d'option sur actions, Vision New Look peut attribuer des options d'achat de ses actions aux employés clés, aux membres de la direction et aux administrateurs. Le prix d'exercice de chaque option est égal au cours moyen des actions pour les cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution et la durée maximum de l'option ne peut excéder dix ans. L'acquisition des droits liés aux options se fait sur une période établie par le conseil d'administration au moment où les options sont attribuées. Au 30 décembre 2017, les échéances des options varient de cinq à sept ans et les périodes d'acquisition des droits sont soit : a) un tiers à la date d'attribution, un autre tiers à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année, ou b) un tiers à la fin de la première année; un autre tiers à la fin de la deuxième année, et le reste à la fin de la troisième année.

Le régime d'options inclut un mode d'exercice «sans décaissement» permettant d'accepter le règlement de la valeur intrinsèque d'une option (soit l'excédent de la juste valeur sur le prix d'exercice) en remettant au détenteur, à la discrétion de la société, un montant en espèces ou des actions de Vision New Look.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime à tout moment est de 10 % des actions émises et en circulation. Le nombre d'actions réservées par la TSX pour l'exercice d'options était de 993 109 au 30 décembre 2017 (1 232 698 actions au 31 décembre 2016).

20.1 Options en cours

La variation du nombre d'options en cours a été comme suit :

	2017	2016
Nombre d'options		
En cours au début	1 230 225	812 993
Attribuées		514 000
Exercées	(375 392)	(96 768)
Expirées et acquises	(45 000)	
Annulées	(65 000)	
En cours à la fin	744 833	1 230 225
Pouvant être exercées à la fin	418 834	608 723
Prix d'exercice moyen pondéré	\$	\$
En cours au début	23,28	16,68
Attribuées		30,97
Exercées	12,32	8,71
Expirées et acquises	34,43	
Annulées	30,97	
En cours à la fin	27,46	23,28
Pouvant être exercées à la fin	24,79	15,49
Cours moyen pondéré des actions de Vision New Look à la date d'exercice	33,81	28,60

Les options exercées en 2017 comprennent 375 392 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 239 589 actions conformément au mode d'exercice sans décaissement. Les options exercées en 2016 comprennent 86 500 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 62 666 actions conformément au mode d'exercice sans décaissement.

Le tableau qui suit résume les renseignements sur les options en cours et celles pouvant être exercées au 30 décembre 2017 :

Échelle de prix d'exercice \$	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
9,67 à 9,77	76 000	0,44	9,76	76 000	9,76
15,53 à 20,58	68 000	1,24	18,72	68 000	18,72
29,69 à 30,04	162 500	3,80	29,91	129 166	29,87
30,97 à 30,97	438 333	5,48	30,97	145 668	30,97
9,67 à 30,97	744 833	4,21	27,46	418 834	24,79

Le cours du marché moyen par action en 2017 était de 31,82 \$ (29,56 \$ en 2016) et le cours du marché par action à la fin de 2017 était de 35,20 \$ (30,00 \$ à la fin de 2016).

La charge de rémunération à base d'actions de 1,2 million \$ inscrite en 2017 (1,5 million \$ en 2016) reflète l'acquisition courue des droits liés aux options au cours de l'exercice.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

20.2 Options attribuées en 2016

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle de Black-Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2016
Prix d'exercice	30,97 \$
Durée prévue (années)	5,6
Volatilité prévue	27%
Taux d'intérêt sans risque	1,04%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2016 a été estimée à 6,46 \$ par option.

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée en référence aux données historiques des actions de la société sur une période représentant la durée de vie prévue des options attribuées.

21. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le tableau suivant résume l'information financière des intérêts du groupe dans des coentreprises et des entreprises associées, lesquelles sont mesurées selon la méthode de mise en équivalence :

	Coentreprises	Entreprises associées	Total
Valeur comptable	14 017	1 616	15 633
Part de bénéfice de la société	419	46	465

Au 31 décembre 2017, la société comptait 37 coentreprises et 9 entreprises associées.

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la société comprennent les administrateurs, les principaux dirigeants, les filiales, les coentreprises et les entreprises associées. Les principaux dirigeants se composent du président et chef de la direction ainsi que des vice-présidents de Vision New Look.

22.1 Transactions avec des coentreprises et des entreprises associées

La société a réalisé les transactions suivantes avec des coentreprises et des entreprises associées :

	2017		
	Coentreprises	Entreprises associées	Total
	\$	\$	\$
Revenus	397	44	441
Charges	24	2	26
Total	421	46	467

À la suite de l'acquisition d'Iris le 24 octobre 2017, le groupe est devenu partie à de nouvelles transactions entre parties liées. Il en a résulté les transactions indiquées ci-dessus. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

23. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se résume comme suit :

	2017 52 semaines	2016 53 semaines
	\$	\$
Rémunération à court terme, indemnités de départ et charges sociales connexes	3 109	2 772
Rémunération à base d'actions	1 244	1 457
	4 353	4 229

24. ENGAGEMENTS

Le groupe a conclu des contrats de location à long terme échéant jusqu'en 2031 selon lesquels il doit verser des loyers pour la location de bâtiments. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location sont les suivants :

	\$
2018	22 524
2019	18 913
2020	15 298
2021	11 764
2022	8 786
Par la suite	20 072
	97 357

Le groupe a aussi conclu des ententes visant l'achat de matériel totalisant 1,5 million \$.

Par ailleurs, la société a garanti les contrats de location de ses coentreprises d'une valeur de 1,1 million \$ de 2018 à 2025.

De plus, la société a des obligations contractuelles de payer des redevances de marketing de 5 % sur les ventes mensuelles nettes d'Iris, selon le magasin à une entreprise à but non lucratif ayant des administrateurs communs.

25. ÉVENTUALITÉS

Le groupe pourrait éventuellement être tenue responsable en ce qui a trait à des réclamations et litiges survenant dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis que tout passif excédant la provision déjà comptabilisée qui pourrait survenir dans le cadre d'une telle réclamation ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur les états financiers de la société.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers et les postes de bilan correspondants :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Contrats de change, compris dans les débiteurs (créditeurs)	(42)	21
Swap de taux d'intérêts	(189)	(342)
Total	(231)	(321)
Prêts et créances		
Trésorerie	13 647	6 594
Comptes clients	5 564	2 346
À recevoir des coentreprises	77	
À recevoir des entreprises associées	38	
Prêts et avances ^(a)	10 844	946
Total des prêts et créances	30 170	9 886
Passifs financiers au coût amorti		
Dépôts de clients	5 731	4 746
Fournisseurs	24 870	11 195
Prêts et avances de parties liées ^(a)	3 887	
Dette à long terme incluant la portion à court terme ^(b)	169 204	86 967
Total des passifs financiers	203 692	102 908

- a) La juste valeur des prêts et des avances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide de taux courants. La juste valeur des prêts se rapproche de la valeur comptable de ces derniers.
- b) La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée comme suit :

Dette	Méthode d'estimation	Conclusion
Acceptations bancaires	Valeur actualisée au taux courant	Juste valeur très proche de la valeur comptable en raison des échéances très courtes
Prêt à taux préférentiel	Valeur nominale	Juste valeur très proche de la valeur comptable en raison des échéances très courtes
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital	Flux de trésorerie futurs actualisés au taux de 6,75 % (8 % en 2016) et 5,5 %, les taux nominaux actuels de la dette	La direction croit que le taux de 6,75 % (8 % en 2016) et de 5,5 % reflètent les conditions du marché pour des dettes subordonnées, selon leurs caractéristiques respectives
Soldes de prix d'achat	Flux de trésorerie futurs actualisés au taux de 8 %	Justes valeurs essentiellement équivalente à la valeur comptable

27. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe est exposé à divers risques relativement aux instruments financiers incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. La direction a la responsabilité d'établir des niveaux de risques acceptables et de réviser au besoin les activités de gestion.

Le groupe ne conclut pas d'entente sur les instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

La direction a établi des objectifs et des politiques relativement aux risques financiers suivants.

Risque de change

Le groupe est exposé à la fluctuation des devises à l'égard des actifs et des passifs suivants, exprimés en dollars canadiens :

	2017	2016
	\$	\$
Trésorerie en dollars américains	414	109
Comptes fournisseurs en dollars américains	(519)	(944)
Comptes fournisseurs en euros	(9)	(66)
Passifs nets en devises	(114)	(901)
Incidence négative d'une hausse de 10 % des devises sur le bénéfice avant impôts	(11)	(90)

La direction a établi une politique de couverture des achats prévus en dollars américains au moyen de contrats de change. Le pourcentage couvert est déterminé par les conditions du marché.

Le groupe n'utilise pas la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Aux termes des contrats de change en cours au 30 décembre 2017, la société achètera entre 0,63 million \$ US et 1,3 million \$ US selon le cours de change au comptant au moment de l'achat, à des taux variant allant de 1,25 CAD à 1,2885 CAD.

Au 30 décembre 2017, la juste valeur estimée des contrats de change mentionnés ci-dessus représentait un passif de 41 656 \$ (un actif de 21 000 \$ au 31 décembre 2016) compris dans les comptes créditeurs.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 décembre 2017, 55 % (68 % au 31 décembre 2016) de la dette à long terme était composée de prêts à même le crédit à terme pour acquisitions décrit à la note 15. Puisque ces prêts sont composés de prêts à taux préférentiel et d'acceptations bancaires, lesquels sont sujets à des intérêts, frais d'estampillage et escomptes variables, la société est exposée au risque de flux de trésorerie découlant de fluctuations de ces taux. Comme le stipule l'entente concernant la dette, Vision New Look est tenue de maintenir un swap de taux d'intérêt afin de fixer le taux à 50 % du solde du crédit à terme pour acquisitions. Selon l'entente de crédit, tel qu'elle a été amendée le 24 octobre 2017 pour augmenter le total des emprunts, Vision New Look s'est vu accorder un délai de trois mois pour amender en conséquence la couverture du swap. Au 30 décembre 2017, le swap de taux d'intérêt, émis en deux tranches, a été fixé au taux de 1,69 % et de 2,01 % sur un montant nominal de 46,31 millions \$ (20,44 millions \$ au 31 décembre 2016), soit 48,75 % du solde du crédit à terme pour acquisitions. La juste valeur swap de taux d'intérêt représentait un passif de 0,19 million \$ en date du 30 décembre 2017 (0,34 million \$ en date du 31 décembre 2016).

Une hausse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait eu pour conséquence une augmentation des versements d'intérêts de 1,0 million \$ en 2017 (0,77 million \$ en 2016) ainsi qu'une diminution du bénéfice net et des capitaux propres de 0,71 million \$ (0,56 million \$ en 2016).

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte soit subie lorsqu'une partie à un contrat manque à l'une de ses obligations. En général, la valeur comptable d'un actif financier présenté au bilan du groupe représente le montant maximum exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est atténué de façon substantielle par l'assurance que ces actifs financiers sont placés dans des institutions financières importantes qui ont reçu une notation de première qualité d'une agence de notation de premier plan et qui se qualifient en tant que parties contractantes solvables.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le risque de crédit à l'égard des comptes clients est limité en raison de la politique générale consistant à exiger un dépôt lors de la prise de commande et le paiement du solde lors de la livraison des biens. Les montants en souffrance à la fin de 2017 et 2016 n'étaient pas significatifs.

Le risque de crédit lié aux prêts à des cadres ou des entités liées est limité en raison de garanties sur des actifs et le risque de crédit lié aux prêts à des professionnels est atténué par la nature de la relation d'affaires avec les débiteurs.

La direction considère que la qualité du crédit des actifs financiers mentionnés précédemment est bonne et ce, à chacune des dates de clôture.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité permet de maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et d'assurer que le groupe dispose de sources de financement, telles des facilités de crédit d'un montant autorisé suffisant. Le groupe établit des budgets et des projections de liquidités et a une politique de gestion des liquidités afin d'assurer la disponibilité de fonds nécessaires pour remplir ses obligations dans un avenir prévisible.

L'analyse des échéances des passifs financiers, incluant les intérêts estimés, se résume comme suit :

	Dettes à long terme	Prêts et avances	Créditeurs, frais courus et dividendes à payer	Total
2018	21 007	3 887	40 825	65 719
2019	33 622			33 622
2020	17 645			17 645
2021	96 988			96 988
2022	36 594			36 594
	205 856	3 887	40 825	250 568

Cette analyse reflète les conditions existant à la fin de 2017.

28. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du groupe en ce qui concerne la gestion du capital sont :

- Optimiser l'utilisation de la dette tout en gardant une certaine marge entre les ratios financiers réels et ceux exigés en vertu des facilités de crédit;
- Utiliser les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour payer les intérêts, rembourser la dette, continuer les dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, et maintenir le versement actuel de dividendes aux actionnaires.

Le capital du groupe est composé des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette est composée du total de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, les emprunts sur la facilité de crédit renouvelable et les dividendes à payer, en excédent de la trésorerie. Le groupe gère la structure du capital en finançant sa croissance par une combinaison de l'utilisation des facilités de crédit et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation ainsi que par l'émission d'actions.

29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

29.1 Dividendes

Le 20 mars 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 27 mars 2018. Le dividende sera payable le 29 mars 2018 et aucun passif n'a été enregistré à cet égard dans les états financiers de 2017.



NEWLOOK
lunetterie



Vogue Optical POLITIQUE DE 2e PAIRE GRATUITE



greiche & scaff
professionnels de la vue



IRIS

Exercice terminé le 30 décembre 2017

RAPPORT ANNUEL

Exercice terminé le 30 décembre 2017

Groupe Vision New Look inc. Conseil d'administration

W. John Bennett
Président du conseil
Groupe Vision New Look inc.

Antoine Amiel
Président et Chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Richard Cherney
Secrétaire
Groupe Vision New Look inc.
Associé
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman
Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg
Président et chef de la direction
Schroders and Associates
Canada Inc.

Martial Gagné
Administrateur
Groupe Vision New Look inc.

C. Emmett Pearson
Administrateur
Groupe Vision New Look inc.

Groupe Vision New Look inc. Haute direction

Antoine Amiel
Président et Chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Tania M. Clarke, CPA, CA, CPA-US
Vice-présidente principale
et chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

Mario Pageau
Premier vice-président
Réseau opticiens
Groupe Vision New Look inc.

Lunetterie New Look Haute direction

Mario Pageau
Président
Lunetterie New Look

Vogue Optical Group Inc. Haute direction

John MacLeod
Président
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary
Vice-présidente
Directrice des opérations
Vogue Optical Group Inc.

IRIS Le Groupe Visuel Haute direction

Dr Sylvain Boucher
Optométriste
Coprésident
IRIS Le Groupe Visuel

Éric Babin
Président
IRIS Le Groupe Visuel

Greiche & Scaff Haute direction

Pierre Freiji
Président
Greiche & Scaff

Coordonnées

Siège social
1, Place Ville-Marie, bureau 3670
Montréal, (Québec), H3B 3P2
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : newlookvision.ca

Renseignements
Lise Melanson
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com

NEWLOOK
lunetterie

Vogue Optical POLITIQUE
SE AU PRIX
GRATUITE

greiche & scaff
professionnels de la vue

IRIS

En date du 28 février 2018, Vision New Look avait 15 475 028 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New look inc. est un chef de file dans les produits et services de l'optique au Canada exploitant un réseau de 379 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.